Nous vous remercions d'avoir choisi SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd. Nous espérons que nos produits et nos services illumineront votre quotidien !

Veuillez prendre le temps de lire et de comprendre le présent Manuel ainsi que les autres documents qui l'accompagnent. Ainsi, vous vous familiariserez avec le véhicule et votre expérience de conduite sera synonyme de confort, sécurité et économies.

Le présent Manuel du conducteur vous fournira les renseignements dont vous avez besoin pour vous familiariser avec votre véhicule, le conduire, exécuter les contrôles de l'entretien régulier, et savoir quoi faire en cas d'urgence.

Il contient les informations les plus récentes disponibles au moment de l'impression. Toutes les modifications, interprétations et explications devront être communiquées. Étant donné que les produits seront mis à niveau ou régulièrement modifiés de quelque façon que ce soit, l'entreprise se réserve le droit d'appliquer les modifications mentionnées aux présentes sans préavis une fois le Manuel imprimé et publié. Elle n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

Il est indispensable que le présent Manuel accompagne votre véhicule. En cas de vente, le présent Manuel doit impérativement être remis au nouveau propriétaire.

Annonce spéciale

Le Manuel du conducteur et le Manuel de garantie et d'entretien définissent les droits et les obligations qui incombent à l'entreprise et à l'utilisateur, conformément à l'accord conclu, en ce qui concerne la garantie de qualité et le service après-vente. Veillez à lire attentivement le Manuel du conducteur ainsi que le Manuel de garantie et d'entretien avant d'utiliser le produit. En cas de dommages provoqués par un usage abusif, une négligence, un fonctionnement inadapté ou une réparation non autorisée, l'utilisateur ne sera en aucun cas en droit de demander un remboursement. Toute demande soumise en vertu de la garantie sera refusée par le Concessionnaire de SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd (ci-après dénommé « Concessionnaire »).

La reproduction non autorisée du présent Manuel, qu'elle soit électronique, physique, ou de tout autre type, ainsi que le stockage du Manuel dans un système d'interrogation, sous quelque forme ou type que ce soit, doivent être interdits.

Nous vous souhaitons une conduite des plus agréables !

SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd. Adresse : #2500, Jun Gong Road, Yang Pu District, Shanghai ; code postal : 200438

SAIC MAXUS Automotive Co., Ltd se réserve le droit d'interpréter le présent Manuel

Table des matières

Préface **1**
Introduction **1**
À propos du présent Manuel 1
Renseignements fournis à titre indicatif 1
Identification du véhicule **2**
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 2
Type et numéro de moteur d'entraînement 2
Plaque de NIV 2
Instructions pour l'utilisation d'un véhicule électrique **3**
Système haute tension 3
Instructions en cas d'accident 4
1 Avant de prendre le volant **5**
Clés **6**
Système de verrouillage centralisé des portes **6**
Déverrouillage/verrouillage manuel des portes 8
Vitres **9**
Vitres électriques 9
Sièges **11**
Réglage des sièges du conducteur et du passager avant 11
Chauffage de siège (selon équipement) 11
Appuie-tête 12
Système de retenue de l'occupant **12**
Position d'assise correcte 12
Airbag(s) 13
Sièges pour enfant (non fournis avec le véhicule) 13
Instruments et commandes **15**
Groupe d'instruments **16**
Indicateur de vitesse 16
Indicateur de pourcentage de puissance du moteur d'entraînement 16
Voltmètre du bloc-batterie haute tension 16
Centre d'information 17
Témoins d'avertissement et indicateurs **18**
Indicateur de direction 18
Indicateur de feux de route 18
Indicateur d'antibrouillards arrière 18
Indicateur de feux de position 18
Témoin d'avertissement de porte ouverte 19
Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité 19
Témoin d'avertissement d'airbag 19
Témoin d'avertissement du système de freinage 19
Témoin d'avertissement de l'ABS (système de freinage antiblocage) 19
Témoin du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD) 20
Indicateur du programme de stabilisation électronique (ESP) 20
Indicateur de désactivation du programme de stabilisation électronique (ESP) 20
Témoin d'avertissement de défaillance de la servodirection électrique 20
Témoin d'avertissement de surchauffe du moteur d'entraînement 20
Témoin d'avertissement de défaillance du système d'alimentation 21
Témoin d'avertissement de coupure de bloc-batterie haute tension 21
Témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension 21
Témoin d'avertissement de défaillance de bloc-batterie haute tension 21

Table des matières

Indicateur de connexion de recharge 21
Indicateur d'état de recharge 21
Témoin READY....22
Indicateur de recharge de batterie 22
Témoin d'avertissement de défaillance d'isolation 22
Témoin de limitation de puissance 22
Témoin du régulateur de vitesse 23
Témoin d'avertissement du moniteur de pression des pneus 23
Commandes du groupe d'instruments....23
Commande de mise à niveau des phares 23
Commande de désactivation d'ESP 24
Commande AVAS 24
Commande ECO 25
Commande REG 25
Commande de rétroviseurs chauffants....26
Commande de feux de détresse....26
Commande HOME (ACCUEIL) du système de divertissement....27
Commande d'alarme de secours 27
Commande d'alarme de secours....27
Commandes de la colonne de direction et au volant....28
Contacteur d'allumage et verrouillage de direction....28
Commande combinée à levier de feux et de clignotants....28
Commande à levier d'essuie-glaces et de lave-glace 30
Commande du régulateur de vitesse....32
Commande pour commande vocale et téléphone Bluetooth....32
Réglage du volant....33
Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)....33
Ventilation avant 34
Panneau de commande de climatisation avant (chauffage et refroidissement) 34
Rétroviseurs extérieurs....36
Équipement interne 37
Port USB....37
Prise 12 V 37
Outils du conducteur....38
Autoradio MP5+ 38
Précautions avant utilisation 38
Présentation et utilisation des principales fonctions de l'interface 38
2 Démarrage et conduite du véhicule....41
Contacteur d'allumage....42
Démarrage/arrêt....42
Démarrage....42
Changement de rapport 43
Exigences en matière de recharge....44
Exigences applicables à l'équipement de recharge....44
Consignes de sécurité pour une recharge à l'aide de l'électricité domestique 45
Exigences applicables à l'environnement de recharge....46
Mode de recharge....46
Recharge rapide 47
Recharge lente 49
Charge d'égalisation....51
Système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS)....52
Servodirection électrique....53
Système de freinage....53
Frein de service 53
ABS (système de freinage antiblocage) 54
Programme de stabilisation électronique (ESP)....54
Frein de stationnement....55

Table des matières

Régulateur de vitesse **56**
Désactivation du régulateur de vitesse 58
Effacement de la vitesse en mémoire 58
Système d'aide au stationnement **58**
Capteur de stationnement 58
Caméra de stationnement 59
Pneus **60**
Pneus d'hiver 60
Chaînes antidérapantes 61
Chargement **61**
3 Dépannage d'urgence **63**
Feux de détresse **64**
Triangle de signalisation **64**
Réparation autonome des pneus **64**
Précautions 64
Outil de réparation des pneus 65
Utilisation 66
Remorquage **71**
Attelage de remorquage 71
Démarrage d'appoint **72**
Remplacement de fusible **74**
Boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur 74
Boîte à fusibles du compartiment avant 75
Boîte à fusibles de batterie 75
Remplacement de fusible 76
Remplacement des ampoules **76**
4 Entretien et service **77**
Entretien périodique **78**
Compartiment avant **78**
Capot du compartiment avant **79**
Ouverture du capot du compartiment avant 79
Liquide de refroidissement **80**
Liquide de frein **80**
Inspection et appoint 80
Batterie **81**
Recharge de la batterie à l'aide d'un équipement monté au sol 83
Dépose de la batterie 84
Installation de la batterie 85
Bloc-batterie haute tension **85**
Instructions et restrictions 85
Pneus **87**
Pression des pneus 87
Indicateur d'usure 88
5 Paramètres techniques généraux **89**
Principaux paramètres de dimensions du véhicule **90**
Paramètres de poids du véhicule **91**
Paramètres de performances dynamiques **92**
Principaux paramètres du moteur d'entraînement **93**
Paramètres techniques du châssis **94**
Liquides recommandés **95**
Roues et pneus **96**
Paramètres de géométrie des roues **97**

Introduction

À propos du présent Manuel

Le présent manuel s'applique à la série eDELIVER 3 de fourgons électriques à batterie.

Mise en garde
IMPORTANT : Les renseignements contenus dans le présent manuel concernent plusieurs options et variantes de modèle. Par conséquent, certains des composants mentionnés dans ce document peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule.

La norme en vigueur porte la référence Q31/0110000019C032. Les illustrations du présent manuel sont fournies à titre de référence uniquement.

Renseignements fournis à titre indicatif

Avertissement

Ce symbole indique que, afin d'éviter tout risque de blessure corporelle ou de blessure aux tiers, les procédures pertinentes doivent être suivies à la lettre et avec précision.

IMPORTANT

Mise en garde
Les procédures pertinentes doivent être suivies afin d'éviter tout risque d'endommagement du véhicule.

Remarque

Remarque : Renseignements utiles fournis à titre indicatif.

Protection de l'environnement

Il incombe à chacun de nous de s'impliquer dans la protection de l'environnement. Ce symbole attire l'attention sur les informations susceptibles de vous y aider.

Flèches

Indique l'objet décrit.

Indique le sens de déplacement d'un objet.

Référence

Le titre de la « section » fait référence au contenu.

Identification du véhicule

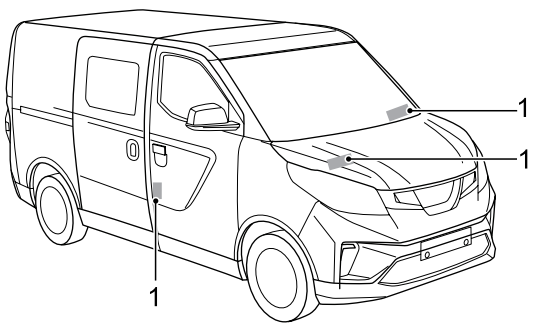
En cas de communication avec l'un de nos Concessionnaires, vous devez fournir le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (NIV) :

- À l'avant de la structure de montage de l'amortisseur avant (emplacement du joint).
- Sur la plaque de NIV du montant milieu droit.
- Dans le coin inférieur gauche du pare-brise.

Ce véhicule est équipé d'un connecteur de diagnostic embarqué (OBD) situé sous le groupe d'instruments gauche. Vous pouvez contacter l'un de nos Concessionnaires pour récupérer les renseignements relatifs au NIV au niveau du module de commande électronique à l'aide d'un équipement spécialement prévu à cet effet.



1 Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Type et numéro de moteur d'entraînement

Le type et le numéro de moteur d'entraînement figurent sur l'enveloppe du moteur d'entraînement.

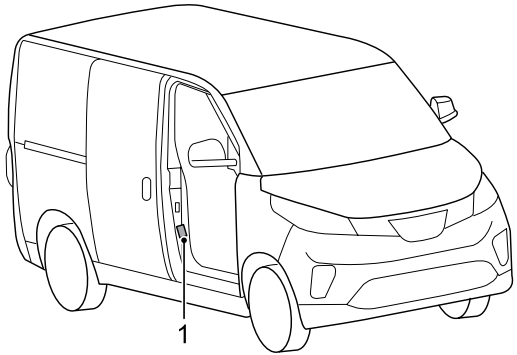
Plaque de NIV

La plaque de NIV peut contenir les informations suivantes :

- NIV
- Marque
- Modèle de véhicule
- Type de moteur d'entraînement
- Puissance de pointe du moteur d'entraînement
- Masse totale admissible maximale
- Tension nominale de la batterie d'alimentation
- Capacité nominale de la batterie d'alimentation
- Poids à vide du véhicule
- Date de fabrication
- Pays de fabrication
- Fabricant

Emplacement de la plaque de NIV

La plaque de NIV (1) se trouve à l'avant du montant milieu droit.

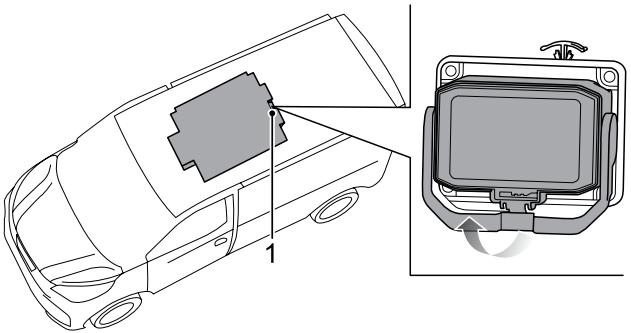


Instructions pour l'utilisation d'un véhicule électrique

Système haute tension

Le système haute tension du véhicule inclut une alimentation haute tension en courant alternatif et en courant continu (jusqu'à plus de 410 V). L'alimentation haute tension, très dangereuse, risque d'engendrer de graves blessures, par ex., des brûlures, un choc électrique, voire des blessures mortelles.

- **Il est interdit de mettre en contact les câbles haute tension et les connecteurs afin d'éviter toute blessure corporelle.**
- **Les pièces qui comportent des étiquettes orange font partie du système haute tension. Une étiquette d'avertissement est apposée sur ces pièces du système haute tension. Il convient de respecter les exigences mentionnées sur l'étiquette d'avertissement du système haute tension.**
- **Les composants du système haute tension ne doivent en aucun cas être manipulés, démontés et installés par du personnel d'entretien non qualifié.**
- **Il est interdit au personnel sans formation de manipuler et d'utiliser le sectionneur principal du bloc-batterie haute tension.**



1 Sectionneur principal

Instructions en cas d'accident

- **Maintenez le véhicule au point mort et positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT).**
- **Si les câbles du véhicule sont dénudés ou endommagés, aucun câble ne doit être connecté afin d'éviter tout choc électrique.**
- **En cas d'incendie, le personnel doit immédiatement quitter le véhicule et avoir recours à un extincteur à base de bicarbonate d'ammonium ou à de grandes quantités d'eau afin de l'éteindre. Il est strictement interdit à quiconque d'être en contact avec le véhicule en feu ou d'y pénétrer pendant l'intervention des secours. Une fois l'incendie maîtrisé, le véhicule doit être surveillé en continu. Il incombe au personnel compétent de déplacer le véhicule dans une vaste zone ventilée après avoir vérifié que la batterie d'alimentation n'émet aucun bruit et qu'elle ne dégage aucune fumée anormal(e). Le personnel compétent doit vérifier l'état de la batterie avant le transfert du véhicule.**
- **En cas de collision du véhicule, ce dernier ne peut pas être redémarré. De plus, le sectionneur principal est déconnecté lors de l'intervention des secours.**
- **Si le véhicule est complètement ou partiellement immergé, le personnel doit l'arrêter et s'échapper de ce dernier en temps opportun. Le sectionneur principal doit être déconnecté avant le transport du véhicule sorti de l'eau. En l'absence de bulles ou de son anormal lors du renflouage, ce dernier peut être mené à bien. En revanche, dans le cas contraire, l'opération ne doit pas être exécutée.**
- **Une fois l'accident géré, veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires.**

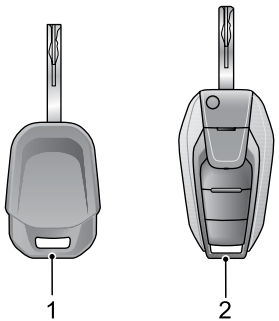
Avant de prendre le volant

1

6 Clés
6 Système de verrouillage centralisé des portes
9 Vitres
11 Sièges
12 Système de retenue de l'occupant
15 Instruments et commandes
16 Groupe d'instruments
18 Témoins d'avertissement et indicateurs
23 Commandes du groupe d'instruments
27 Commande d'alarme de secours
28 Commandes de la colonne de direction et au volant
33 Réglage du volant
33 Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)
36 Rétroviseurs extérieurs
37 Équipement interne
38 Autoradio MP5+

Clés

Le véhicule est équipé d'une clé ordinaire et d'une télécommande ou de deux télécommandes.



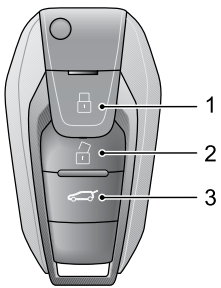
1 Clé ordinaire
2 Télécommande

Système de verrouillage centralisé des portes

Utilisation de la télécommande

Les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées au moyen du système de verrouillage centralisé des portes, à l'aide des boutons de la télécommande.

Remarque : Toutes les portes doivent être bien fermées pour que le système fonctionne correctement.



1 Bouton de verrouillage centralisé
2 Bouton de déverrouillage centralisé
3 Bouton de déverrouillage de hayon

Verrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton (1) pour verrouiller toutes les portes lorsque toutes les portes sont fermées.

Remarque : Si tous les clignotants clignotent une fois, cela indique que le verrouillage a été confirmé. Si l'une des portes n'est pas complètement fermée, aucun avertissement sonore n'est émis. N'appuyez sur le bouton (1) qu'une fois toutes les portes fermées.

Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton (2) pour déverrouiller toutes les portes.

Remarque : Si aucune porte n'est ouverte dans un délai de 30 secondes, toutes les portes sont automatiquement reverrouillées.

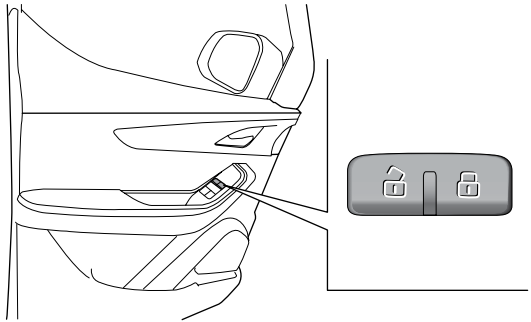
Bouton de hayon

Maintenez le bouton (3) enfoncé pendant 2 secondes pour déverrouiller le hayon.

Utilisation de la commande de verrouillage centralisé des portes

Toutes les portes peuvent être déverrouillées ou verrouillées de l'intérieur du véhicule à l'aide de la commande prévue à cet effet. Appuyez sur le bouton LOCK (VERROUILLAGE) pour verrouiller toutes les portes. Appuyez sur le bouton UNLOCK pour déverrouiller toutes les portes.

Remarque : Si la porte du conducteur n'est pas fermée, le moteur du système de verrouillage ne peut pas fonctionner. Si une autre porte n'est pas fermée, le moteur du système de verrouillage peut fonctionner.



La porte peut aussi être déverrouillée en tirant la poignée intérieure à deux reprises.

Remarque : Pendant la conduite, toutes les portes doivent être bien fermées et verrouillées afin d'éviter une ouverture accidentelle des portes.

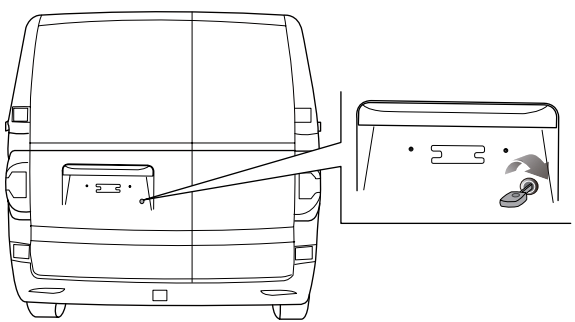
Déverrouillage/verrouillage manuel des portes

Hayon à 2 portes

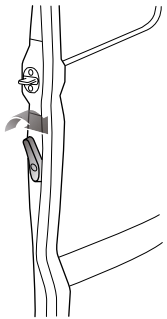
Déverrouillage/ouverture de l'extérieur du véhicule

Tournez la clé ou la lame de la clé dans le sens horaire lors du déverrouillage/de l'ouverture manuel(le) du hayon de l'extérieur du véhicule avec la clé.

Après le déverrouillage de la porte gauche à l'aide de la clé, tirez la poignée extérieure de la porte gauche vers le haut et ouvrez cette dernière dans un premier temps. La poignée extérieure de la porte gauche se trouve sous le panneau de garniture du feu de plaque d'immatriculation.



Ensuite, tirez la poignée de la porte droite vers l'arrière pour ouvrir la porte droite.

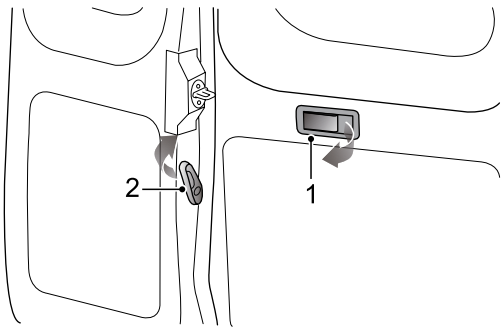


Verrouillage/fermeture de l'extérieur du véhicule

Fermez la porte droite dans un premier temps lors de la fermeture et du verrouillage du hayon de l'extérieur du véhicule. Poussez la porte droite pour la fermer, puis fermez la porte gauche, et tournez la clé ou la lame de la clé en sens antihoraire pour verrouiller le hayon.

Déverrouillage/ouverture de l'intérieur du véhicule

Lors du déverrouillage et de l'ouverture du hayon de l'intérieur du véhicule, tirez la poignée intérieure (1) de la porte gauche vers la gauche pour déverrouiller et ouvrir la porte gauche. Ensuite, actionnez la poignée (2) de la porte droite pour déverrouiller et ouvrir la porte droite.



Vitres

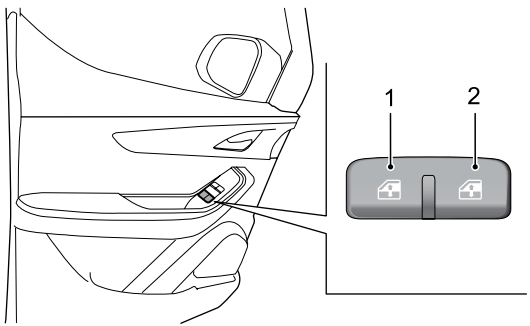
Il est dangereux de laisser des enfants, des adultes en situation de handicap ou des animaux de compagnie dans le véhicule avec les vitres fermées. Ils risquent de s'évanouir en raison de la température élevée, de souffrir de blessures permanentes, voire de décéder d'un coup de chaleur. Ne laissez pas d'enfants, d'adultes en situation de handicap ou d'animaux de compagnie dans le véhicule, en particulier par temps chaud, avec les vitres fermées.

Vitres électriques

Faites toujours attention lors de l'utilisation des vitres électriques. Il existe un risque de blessure, en particulier pour les enfants. Veuillez redoubler d'attention lors de la fermeture des vitres. Assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé pendant le déplacement de la vitre.

Vitre de la porte du conducteur

La porte du conducteur comporte deux commandes de vitres. Ces deux commandes sont respectivement utilisées pour contrôler la vitre de la porte du conducteur et celle de la porte du passager avant. Appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour fermer la vitre.



1 Commande de vitre de la porte du conducteur

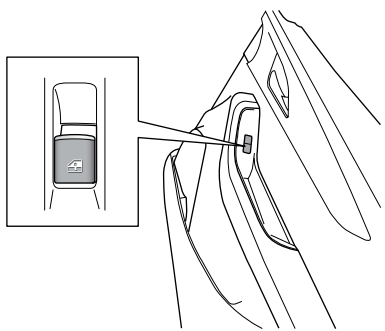
2 Commande de la porte du passager avant

Fonction d'ouverture monotouche de la vitre de la porte du conducteur

Votre véhicule peut être équipé d'une fonction d'ouverture monotouche. La commande (1) comporte 2 crans, l'ouverture automatique et la course vers le bas, qui permettent de contrôler aisément le processus d'ouverture de la vitre. Appuyez brièvement sur la commande (1) jusqu'au second cran pour que la vitre s'ouvre automatiquement.

Vitre de la porte du passager avant

La porte du passager avant ne comporte qu'une seule commande de vitre pour l'actionnement de la vitre de la porte du passager avant uniquement. Appuyez sur la partie avant de la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la partie avant de la commande pour fermer la vitre.



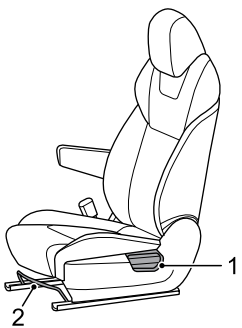
Remarque : Les vitres électriques ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Sièges

Réglage des sièges du conducteur et du passager avant

Ne procédez à aucun réglage du siège du conducteur pendant le déplacement du véhicule. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident.

Siège du conducteur à réglage manuel

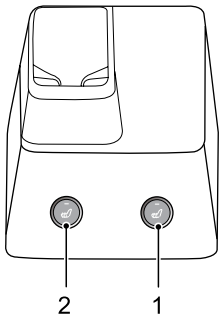


Penchez-vous légèrement vers l'avant et tirez le dispositif de réglage (1) vers l'arrière. Le dossier du siège remonte alors automatiquement. Appuyez-vous ensuite contre le dossier pour le régler à l'angle souhaité. Relâchez le dispositif de réglage et vérifiez que le dossier de siège est verrouillé en position.

Réglage longitudinal

Soulevez la barre (2) et glissez le siège jusqu'à la position souhaitée. Relâchez la barre (2) et vérifiez que le siège est verrouillé en position.

Chauffage de siège (selon équipement)



1 Commande de chauffage de siège du conducteur

2 Commande de chauffage de siège du passager avant

Les commandes de chauffage de siège se trouvent sur la console de planche de bord auxiliaire.

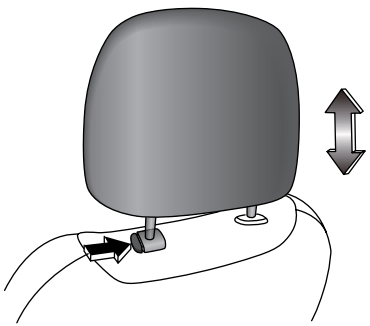
Appuyez sur la commande (1) de chauffage de siège du conducteur pour activer le chauffage électrique de siège du conducteur.

Appuyez sur la commande (2) de chauffage de siège du passager avant pour activer le chauffage électrique de siège du passager avant.

Appuie-tête

Appuyez sur le bouton fléché pour abaisser ou relever l'appuie-tête jusqu'à atteindre la position souhaitée.

Lorsqu'il est relevé jusqu'à une position donnée, l'appuie-tête peut être retiré.



Système de retenue de l'occupant

Position d'assise correcte

Le siège et son système de retenue de l'occupant ont été conçus pour limiter les blessures corporelles en cas d'accident. Pour une efficacité optimale, les points suivants doivent être respectés.

- Ne positionnez pas le siège plus près du volant que nécessaire.
- N'inclinez pas le siège de manière excessive. Réglez la crémaillère du dossier à un angle de 30° maximum de manière à être assis en position droite, les bras légèrement pliés, et le bas du dos aussi proche que possible du dossier.
- Votre appuie-tête doit être réglé de sorte que sa partie centrale soit alignée avec l'arrière de votre tête, pas votre cou.
- La ceinture diagonale doit reposer au milieu de l'épaule.

Airbag(s)

Ce modèle peut être équipé d'un airbag conducteur et d'un airbag passager avant.

Remarque : L'airbag et le prétendeur sont des dispositifs de protection supplémentaires. La ceinture de sécurité, quant à elle, demeure le dispositif de protection principal et doit être portée pendant la conduite.

Inspection de l'airbag et du prétendeur

Si le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE) et que le témoin d'avertissement ne s'allume pas ou ne s'éteint pas après plusieurs secondes, ou s'il s'allume pendant la conduite, cela indique que le prétendeur ou l'airbag est défaillant. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins de réparation.

Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement d'airbag (rouge) »  clignote pendant plusieurs secondes à chaque fois que le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Sièges pour enfant (non fournis avec le véhicule)

Il existe un risque de BLESSURE GRAVE, voire MORTELLE. Les enfants âgés de 12 ans et moins peuvent être tués par l'airbag. N'utilisez JAMAIS de siège pour enfant ou bébé dos à la route sur le siège avant, car le déploiement de l'airbag risque de blesser l'enfant ou le nourrisson gravement, voire mortellement. Installez le siège aussi loin que possible de l'airbag.

N'utilisez JAMAIS de siège pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG frontal ACTIF, sous peine de BLESSURE MORTELLE ou GRAVE pour l'enfant en question !

Avertissement : Les ancrages du siège pour enfant sont conçus pour supporter uniquement les charges susceptibles d'être subies par les sièges pour enfant correctement installés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés pour les ceintures de sécurité pour adulte, les harnais, ou pour fixer d'autres objets ou équipements au véhicule.

Suivez toujours les instructions du fabricant pour l'installation et l'utilisation d'un siège pour enfant.

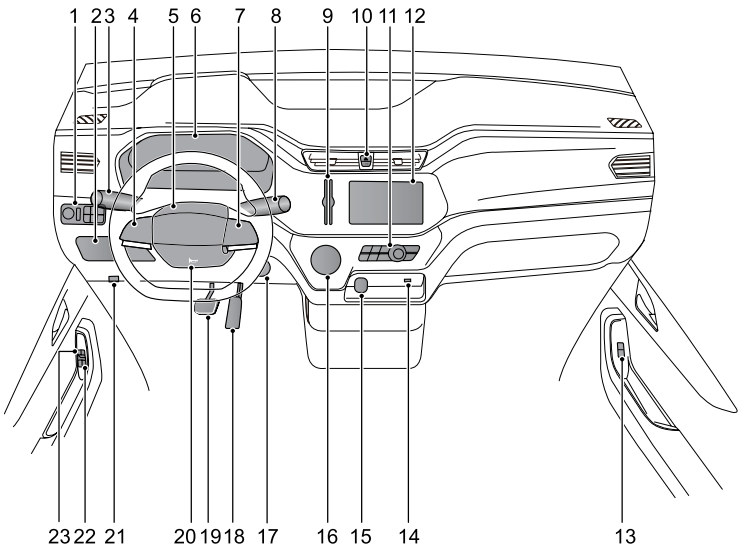
En général, les nourrissons de moins de 2 ans doivent utiliser un siège pour bébé, tandis que les enfants de 2 ~ 4 ans doivent utiliser un siège pour enfant. Des sièges pour bébé et pour enfant sont disponibles dans le commerce.

Étant donné qu'il existe diverses tailles et différents types de sièges pour bébé et pour enfant, nous vous recommandons de

choisir le dispositif de protection adéquat en fonction de l'âge et du poids du nourrisson ou de l'enfant, afin de garantir une protection optimale. De plus, il vous incombe également de vérifier que le système de retenue est compatible avec votre véhicule.

Mise en garde
Dans l'éventualité où le siège pour bébé ou pour enfant devrait être positionné sur le siège avant pour circuler, il devrait être installé face à la route. Vérifiez toujours que le siège pour bébé ou pour enfant est correctement sécurisé. Notez bien qu'un siège pour bébé ou pour enfant mal sécurisé risque de se déplacer et de percuter les autres occupants en cas d'accident ou de freinage brusque. Même s'il n'est pas utilisé, un siège pour bébé ou pour enfant doit être correctement sécurisé dans le véhicule.

Instruments et commandes



1 Commande de mise à niveau des phares
Commande de réglage de rétroviseur extérieur électrique
Commandes de désactivation de l'ESP, AVAS, ECO, REG et des rétroviseurs chauffants

2 Compartiment de rangement

3 Interrupteur à levier des phares et des clignotants

4 Commande du régulateur de vitesse

5 Airbag du conducteur

6 Groupe d'instruments

7 Commande pour commande vocale et téléphone Bluetooth

8 Commande à levier d'essuie-glaces et de lave-glace

9 Fente pour carte

10 Commande des feux de détresse, commande HOME (ACCUEIL) du système de divertissement

11 Panneau de commande de climatisation

12 Système de divertissement

13 Commande de vitre de la porte du passager avant

14 Port USB

15 Prise 12 V

16 Pommeau de levier de vitesses

17 Contacteur d'allumage

18 Pédale d'accélérateur

19 Pédale de frein

20 Avertisseur sonore

21 Poignée d'ouverture du capot du compartiment avant

22 Commande de vitre des portes du conducteur et du passager avant

23 Commande de verrouillage centralisé des portes

Groupe d'instruments



1 Centre d'information

2 Indicateur de vitesse

3 Indicateur de pourcentage de puissance du moteur d'entraînement

4 Voltmètre du bloc-batterie haute tension

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse affiche la vitesse actuelle en kilomètres par heure.

Indicateur de pourcentage de puissance du moteur d'entraînement

Affiche le pourcentage de puissance du système d'alimentation.

Une valeur inférieure à zéro correspond à un pourcentage négatif. En revanche, une valeur supérieure à zéro correspond à un pourcentage positif.

Si le pourcentage de puissance du moteur d'entraînement affiché est positif, cela signifie que le système d'alimentation génère de la puissance pour entraîner le véhicule. En revanche, si le pourcentage de puissance du moteur d'entraînement affiché est négatif, cela signifie qu'une partie de l'énergie cinétique du système d'alimentation est convertie en énergie électrique.

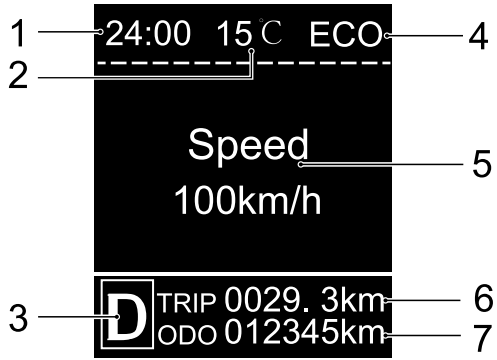
Voltmètre du bloc-batterie haute tension

C'est le nombre de barres allumées qui détermine l'état du voltmètre du bloc-batterie haute tension.

Lorsque le niveau de charge de la batterie est faible, la barre rouge s'allume et le « témoin d'avertissement de niveau de charge faible du bloc-batterie haute tension (jaune) » s'allume également.

Remarque : Lorsque la charge du bloc-batterie haute tension est faible, certaines fonctions du véhicule se désactivent.

Centre d'information



En l'absence de message d'avertissement, la partie supérieure de l'écran peut afficher l'horloge, la température extérieure, le mode de conduite, l'interface de l'ordinateur de bord, le compteur kilométrique (TRIP), la distance totale (ODO) et le rapport engagé.

1 Horloge

2 Température extérieure

3 Rapports

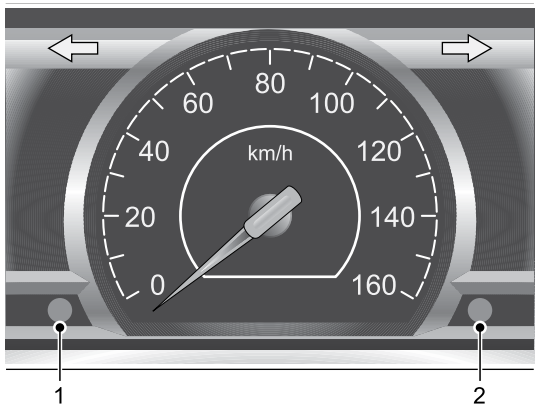
4 Mode de conduite

5 Interface de l'ordinateur de bord

6 Compteur kilométrique (TRIP)

7 Distance totale (ODO)

Horloge



L'horloge affiche les heures et les minutes (tout en haut de l'écran).

Réglage de l'horloge (uniquement lorsque l'autoradio est configuré) :

Appuyez sur la touche (2) et maintenez-la enfoncée (plus de 2 secondes) pour accéder au mode de réglage de l'horloge. L'heure affichée par l'horloge clignote alors. Appuyez brièvement sur (2) (moins d'une seconde) pour régler la valeur qui correspond aux heures. Chaque appui bref augmente la valeur des heures d'une heure (0 ~ 24 heures).

En mode de réglage des heures, n'appuyez brièvement (2) (moins d'1 seconde) ou longuement (2) (plus de 2 secondes)

sur aucun bouton pendant 5 secondes pour accéder au mode de réglage des minutes lorsque la valeur des minutes clignote. Appuyez brièvement sur la touche (2) (moins d'1 seconde) pour régler la valeur des minutes. Chaque appui bref augmente la valeur des minutes d'une minute (0 ~ 60 minutes). (Si la valeur des minutes est supérieure à 60, la valeur des heures n'est pas affectée).

En mode de réglage des minutes, n'appuyez pas sur la touche (2) pendant 5 secondes pour quitter le mode de réglage de l'horloge.

Témoins d'avertissement et indicateurs

Indicateur de direction

 Pendant les manœuvres de direction, l'« indicateur de direction (vert) » à gauche ou à droite clignote sur le groupe d'instruments. Lorsque la commande des feux de détresse est actionnée, les indicateurs de direction gauche et droit clignotent simultanément.

Remarque : Lorsqu'un indicateur de direction clignote rapidement, cela indique que son ampoule est défaillante.

Indicateur de feux de route

 Le « témoin des feux de route (bleu) » du groupe d'instruments s'allume lorsque les feux de route sont sélectionnés ou en cas d'appel de phares.

Indicateur d'antibrouillards arrière

 L'« indicateur d'antibrouillards arrière (jaune) » du groupe d'instruments s'allume lorsque les antibrouillards arrière sont activés.

Indicateur de feux de position

 L'« indicateur de feux de position (vert) » du groupe d'instruments s'allume lorsque les feux de position sont allumés.

Témoin d'avertissement de porte ouverte



Le « témoin d'avertissement de porte ouverte (rouge) » du groupe d'instruments s'allume lorsqu'une porte n'est pas bien fermée. Le « témoin d'avertissement de porte ouverte (rouge) » s'éteint une fois toutes les portes bien fermées.

Témoin d'avertissement de ceinture de sécurité



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas correctement bouclée, le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'allume. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, un avertissement sonore de ceinture de sécurité non bouclée est également émis et le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » clignote. Le « témoin d'avertissement de ceinture de sécurité (rouge) » s'éteint et l'avertissement sonore s'arrête une fois la ceinture de sécurité correctement bouclée.

Témoin d'avertissement d'airbag



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement d'airbag (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Si le témoin ne s'allume pas, ne clignote pas, ne s'éteint pas, ou s'il s'allume ou clignote pendant la conduite, cela signifie que le système présente un dysfonctionnement. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Pour en savoir plus sur les airbags, reportez-vous à « Airbag(s) ».

Témoin d'avertissement du système de freinage



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Si le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » reste allumé ou s'allume de nouveau pendant la conduite, cela signifie que le niveau de liquide de frein est inférieur à la plage normale ou que le système de freinage présente une défaillance. Le véhicule doit alors être immédiatement stationné et révisé par l'un de nos Concessionnaires dès que possible.

Témoin d'avertissement de l'ABS (système de freinage antiblocage)



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de l'ABS (jaune) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Si le témoin de l'ABS ne s'éteint pas ou s'allume de nouveau pendant la conduite, le système ABS est défaillant. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires immédiatement.

Remarque : Le système de freinage peut être utilisé même si l'ABS est défaillant (défaillance de l'ABS). Reportez-vous à « Système de freinage » pour accéder aux renseignements importants sur l'ABS.

Témoin du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD)



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de l'EBD (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Si le témoin d'avertissement de l'EBD ne s'éteint pas ou s'allume de nouveau pendant la conduite, le système EBD est défaillant. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires immédiatement.

Indicateur du programme de stabilisation électronique (ESP)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

L'« indicateur de l'ESP (jaune) » clignote lorsque l'ESP fonctionne normalement pendant la conduite.

L'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume lorsque l'ESP s'avère défaillant.

Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Pour en savoir plus sur l'ESP, veuillez consulter « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule ».

Indicateur de désactivation du programme de stabilisation électronique (ESP)



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur ON (MARCHE), l'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes.

L'« indicateur de désactivation de l'ESP (jaune) » s'allume lorsque la fonction ESP est désactivée en appuyant sur la commande prévue à cet effet.

Témoin d'avertissement de défaillance de la servodirection électrique



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de défaillance de la servodirection électrique (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE). Si le témoin ne s'éteint pas ou s'allume de nouveau pendant la conduite, le système EPS est défaillant. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires immédiatement.

Témoin d'avertissement de surchauffe du moteur d'entraînement



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de surchauffe du moteur d'entraînement (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE). Lorsque la température du moteur d'entraînement est élevée, ce témoin clignote. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires dès que possible à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement de défaillance du système d'alimentation



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de défaillance du système d'alimentation (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE). Ce témoin s'allume lorsque le système d'alimentation est défaillant. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement de coupure de bloc-batterie haute tension



Lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE), le « témoin d'avertissement de coupure de bloc-batterie haute tension (jaune) » du groupe d'instruments s'allume, ce qui signifie que le bloc-batterie haute tension a été coupé. Ce témoin s'éteint après le démarrage du véhicule.

Témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension (jaune) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE). Si le témoin ne s'éteint pas ou s'allume de nouveau pendant la conduite, la charge du bloc-batterie haute tension est faible et ce dernier doit être rechargé dès que possible. Vous devriez recharger la batterie avant que ce témoin ne s'allume.

Remarque : Le témoin d'avertissement s'allume lorsque la fonction de limitation de vitesse du véhicule s'active. La vitesse du véhicule est réduite proportionnellement à la diminution de la charge de la batterie, et ce, jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Témoin d'avertissement de défaillance de bloc-batterie haute tension



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de défaillance de bloc-batterie haute tension (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE). Si le témoin ne s'éteint pas ou s'allume de nouveau pendant la conduite, le bloc-batterie haute tension est défaillant.

Indicateur de connexion de recharge



Une fois le connecteur de recharge branché au port de recharge, l'« indicateur de connexion de recharge (rouge) » du groupe d'instruments s'allume.

Indicateur d'état de recharge



Lorsque le bloc-batterie haute tension est en cours de recharge, l'« indicateur d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments clignote. Une fois le bloc-batterie haute tension rechargé, cet indicateur s'éteint.

Remarque : Si l'« indicateur d'état de recharge (jaune) » s'éteint, bien que personne n'ait mis fin à la recharge et que la batterie ne soit pas à pleine charge, cela indique que la batterie est défaillante et qu'elle ne peut pas être rechargée. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin READY



Ce témoin sert à indiquer que le véhicule est prêt à être utilisé. Une fois le véhicule démarré, le « témoin READY (vert) » du groupe d'instruments s'allume. Ce témoin ne s'éteint pas pendant la conduite.

Mise en garde
Avant l'allumage du « témoin READY (vert) », si la commande de la climatisation est actionnée, le compresseur de climatisation ne fonctionne pas. Avant l'affichage du « témoin READY (vert) », la soufflerie ne peut pas être activée et les phares ainsi que l'autoradio ne peuvent pas être utilisés pendant un long moment, car ils risquent d'empêcher le démarrage du véhicule.

Indicateur de recharge de batterie



Pendant la vérification du système, l'« indicateur de recharge de batterie (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE).

Mise en garde
Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas après le démarrage du véhicule ou s'il s'allume pendant la conduite, le système de recharge est défaillant. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin d'avertissement de défaillance d'isolation



Pendant la vérification du système, le « témoin d'avertissement de défaillance d'isolation (rouge) » du groupe d'instruments s'allume pendant plusieurs secondes lorsque le contacteur d'allumage est placé sur la position « ON » (MARCHE). Si le témoin ne s'éteint pas ou s'allume de nouveau pendant la conduite, l'isolation est défaillante.

Témoin de limitation de puissance



Dans des conditions de conduite normales, le « témoin de limitation de puissance (jaune) » du groupe d'instruments reste éteint. Lorsque le « témoin de limitation de puissance (jaune) » s'allume, la puissance du véhicule est limitée et les performances d'accélération sont considérablement réduites. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Témoin du régulateur de vitesse



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE), si le régulateur de vitesse est en veille, le « témoin du régulateur de vitesse (blanc) » s'allume. Si le régulateur de vitesse est actif, le « témoin du régulateur de vitesse (vert) » s'allume. Reportez-vous à « Régulateur de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite du véhicule » pour en savoir plus.

Témoin d'avertissement du moniteur de pression des pneus



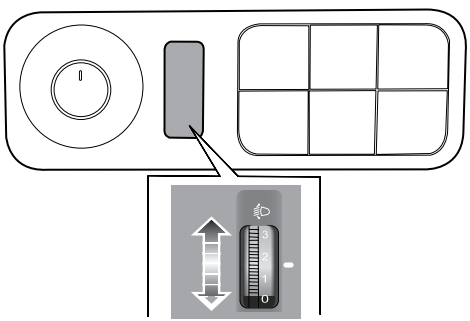
Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE), le « témoin d'avertissement du système TPMS (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Lorsque le moniteur de pression des pneus est défaillant, le « témoin d'avertissement du système TPMS (jaune) » s'allume. Veuillez contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Commandes du groupe d'instruments

Commande de mise à niveau des phares

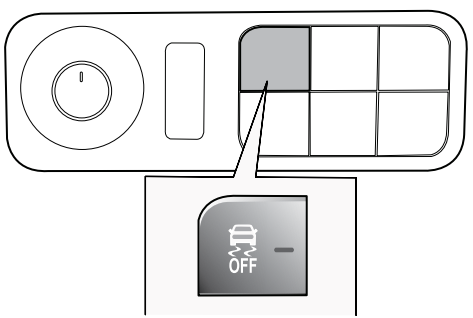
Lorsque les feux de croisement sont activés, cette commande de mise à niveau des phares permet de régler l'angle du faisceau des phares afin de compenser la variation de charge du véhicule et de limiter l'éblouissement des véhicules en sens inverse.

La position 0 est la position d'origine. Au fur et à mesure de l'augmentation de la charge du véhicule, réglez la hauteur d'éclairage sur la position 1, 2 ou 3.



Commande de désactivation d'ESP

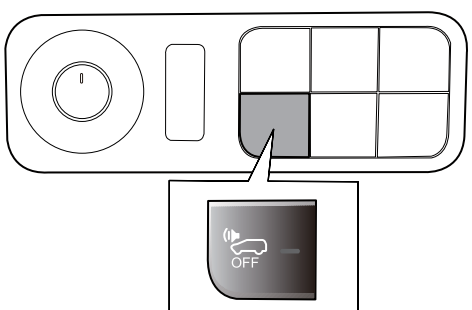
Placez le contacteur d'allumage à la position « ON » (MARCHE). L'actionnement de la commande de désactivation d'ESP allume le témoin que cette dernière comporte et désactive le système ESP. Appuyer de nouveau sur la commande active le système. Une fois la commande de désactivation d'ESP actionnée, seules les fonctions ABS et EBD fonctionnent. Pour en savoir plus, reportez-vous à « Système de freinage » dans la section « Démarrage et conduite ».



Commande AVAS

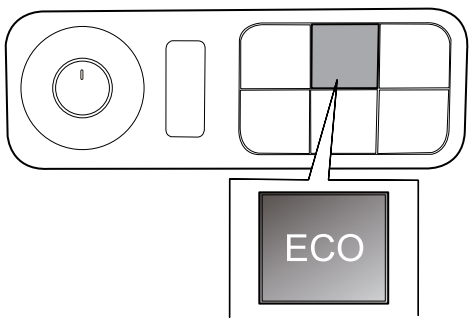
Remarque : S'applique aux véhicules équipés de la commande AVAS.

La commande du système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS) se trouve sur le tableau de bord, côté conducteur. L'actionnement de la commande AVAS allume le témoin que cette dernière comporte et désactive la fonction d'alerte piéton à faible vitesse. Pour en savoir plus, reportez-vous à « Système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS) » dans la section « Démarrage et conduite ».



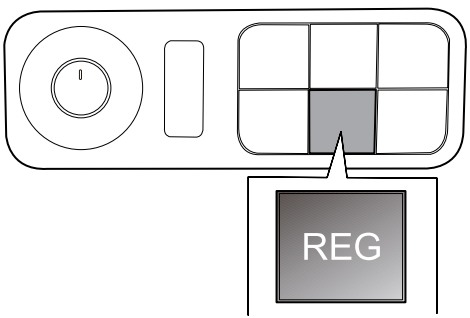
Commande ECO

Placez le contacteur d'allumage sur la position ON (MARCHE). L'état initial du véhicule par défaut est Normal. Appuyez sur la commande ECO pour basculer le mode de conduite sur ECO et allumer l'« indicateur ECO (vert) » du tableau de bord. L'intensité de la récupération d'énergie du véhicule en mode ECO est supérieure à celle du mode Normal. Appuyez de nouveau sur la commande pour basculer le mode de conduite vers Normal.



Commande REG

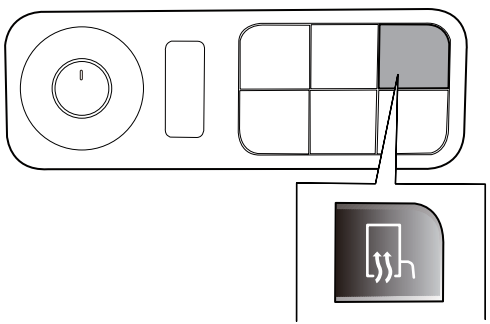
La commande REG peut être utilisée pour sélectionner un des 3 modes de récupération d'énergie disponibles : High (Élevée), Moderate (Modérée) et Low (Faible). Le mode par défaut est Moderate (Modérée). Placez le contacteur d'allumage sur la position ON (MARCHE). Appuyez sur la commande REG pour faire défiler les modes dans l'ordre suivant : Moderate (Modérée)→High (Élevée)→Moderate (Modérée)→Low (Faible)→Moderate (Modérée), et ainsi de suite. Pendant ce temps, le tableau de bord affiche 2→3→2→1→2. Plus le mode est élevé, plus l'efficacité de la récupération d'énergie est élevée.



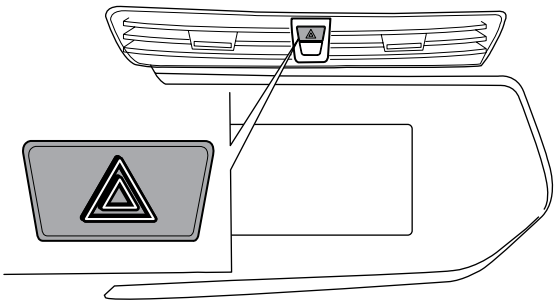
Commande de rétroviseurs chauffants

Remarque : S'applique aux véhicules équipés d'une commande de rétroviseurs chauffants.

Pour les véhicules équipés de rétroviseurs chauffants, appuyez sur la commande de rétroviseurs chauffants du tableau de bord, côté conducteur, pour activer la fonction de chauffage des rétroviseurs extérieurs.



Commande de feux de détresse

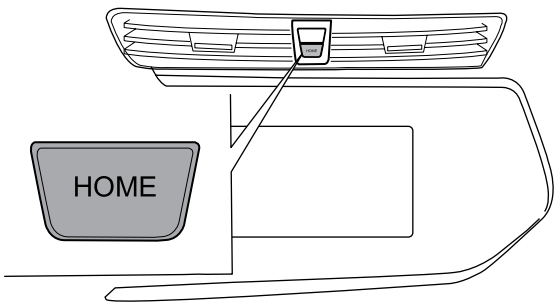


Appuyez sur la commande de feux de détresse ⚠ pour activer tous les clignotants simultanément. L'« indicateur de direction (vert) » du groupe d'instruments s'allume alors et clignote. Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre les feux indiqués ci-dessus.

Remarque : Activez les feux de détresse pour informer les autres usagers de la route que votre véhicule est défaillant et que s'en approcher peut s'avérer dangereux.

Commande HOME (ACCUEIL) du système de divertissement

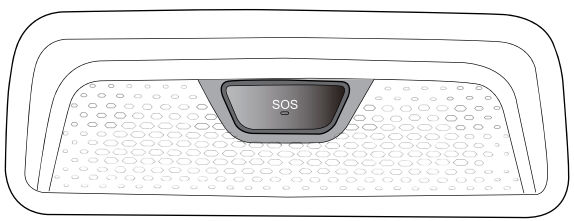
Appuyez sur la commande HOME (ACCUEIL) pour revenir à l'interface principale.



Commande d'alarme de secours

Commande d'alarme de secours

La commande de secours (SOS) se trouve au niveau du microphone, au pavillon. En cas d'urgence, vous pouvez appuyer sur la commande d'alarme de secours pour envoyer des signaux à la plateforme de surveillance. Cette dernière prend alors en charge l'intervention d'assistance.

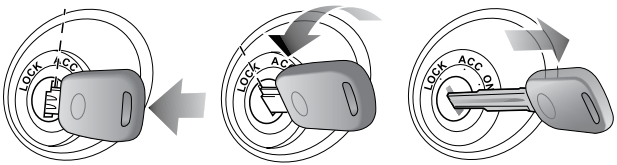


Mise en garde
Cette commande ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Ne l'actionnez pas sans permission.

Commandes de la colonne de direction et au volant

Contacteur d'allumage et verrouillage de direction

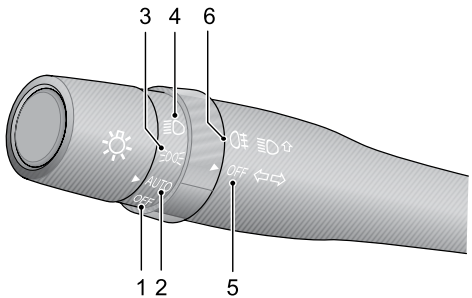
Lorsque la clé est retirée, le verrouillage de direction s'active et empêche le volant d'être tourné.



Pour retirer la clé du contacteur d'allumage, tournez-la dans le sens antihoraire afin de la positionner sur « ACC (UNLOCK) » (ACC [DÉVERROUILLAGE]). Enfoncez ensuite la clé vers le contacteur d'allumage et continuez de la tourner dans le sens antihoraire jusqu'à la position « LOCK » (VERROUILLAGE). La clé peut alors être retirée.

Commande combinée à levier de feux et de clignotants

Commande de feux



Tournez la commande de feux sur les positions indiquées pour allumer les feux correspondants.

Position 1 — OFF (ARRÊT) : Désactivation des phares. Les feux de jour s'allument automatiquement une fois le moteur démarré.

Position 2 — AUTO : Réglage automatique des phares. Lorsque la commande des phares est placée en position AUTO, les phares s'allument/s'éteignent en fonction de la luminosité de l'environnement ambiant. Les feux de jour s'allument automatiquement lorsque les autres feux ne sont pas allumés après le démarrage du moteur.

Position 3 — : Activation des feux de position. Lorsque les feux de position sont actifs, les feux suivants s'allument :

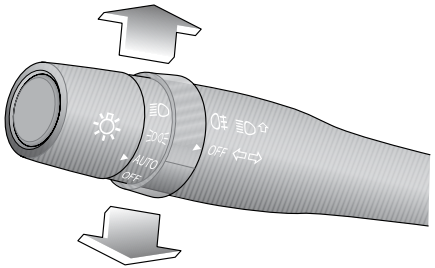
- Feux de position
- Feux de plaque d'immatriculation
- Feux du groupe d'instruments

Position 4 — : Activation des phares.

Position 5 — OFF (ARRÊT) : Désactivation des antibrouillards.

Position 6 — : Activation des antibrouillards arrière. Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE) et que la commande des feux est positionnée sur ou , tourner la commande sur permet d'activer les antibrouillards arrière. Lorsque la commande de feux est sur la position AUTO, placer la commande sur allume ou éteint les antibrouillards arrière ainsi que les phares, en fonction de l'environnement ambiant. Lorsque les antibrouillards arrière sont activés, le « témoin des antibrouillards arrière (jaune) » du groupe d'instruments s'allume.

Clignotants et indicateurs de direction

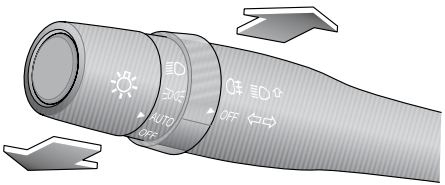


Virage à droite — poussez la commande à levier vers le haut.

Virage à gauche — poussez la commande à levier vers le bas.

L'« indicateur de direction (vert) » approprié du groupe d'instruments s'allume en même temps que les témoins.

Feux de route et de croisement



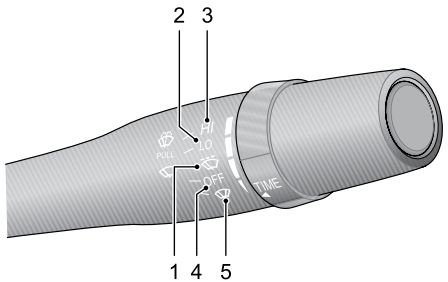
Éloignez la commande à levier des phares du volant pour passer des feux de croisement aux feux de route. Tirez la commande à levier des phares vers le volant pour repasser aux feux de croisement.

Feux de jour

Les feux de jour permettent aux autres de voir l'avant de votre véhicule plus distinctement lorsqu'il fait jour. Si votre véhicule est équipé de feux de jour, ces derniers s'allument lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE). Les feux de croisement, les feux arrière, les feux de position, et les autres feux ne s'allument pas lorsque les feux de jour sont actifs. Lorsque le contacteur d'allumage est en position « OFF » (ARRÊT), les feux de jour s'éteignent. Les exigences de la réglementation ECE R87 relatives aux feux de jour doivent être satisfaites.

Commande à levier d'essuie-glaces et de lave-glace

Essuie-glaces et lave-glace



Déplacez la commande à levier jusqu'à la position souhaitée.

Position 1 — : Balayage intermittent.

Position 2 — LO : Balayage à vitesse lente.

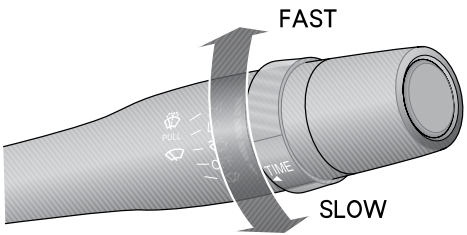
Position 3 — HI : Balayage à vitesse rapide.

Position 4 — OFF : Désactivation des essuie-glaces.

Position 5 — : Balayage unique.

Balayage intermittent/vitesse variable

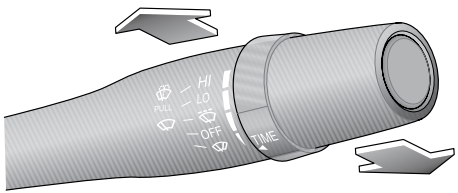
Des essuie-glaces usés risquent de ne pas correctement essuyer le pare-brise. Dans ce cas, la visibilité à l'avant est réduite, ce qui peut donner lieu à un accident. Remplacez toujours immédiatement vos essuie-glaces s'ils sont usés.



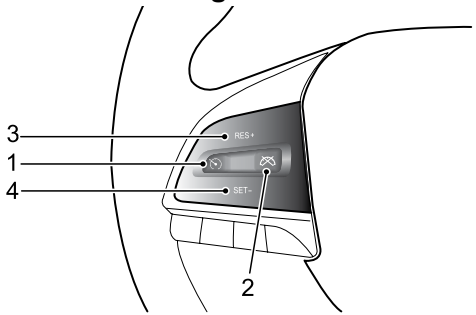
Lorsque la commande à levier est en position (balayage intermittent), tournez la commande pour modifier la fréquence des balayages.

Lave-glace

Tirez l'interrupteur à levier vers le volant. Le lave-glace s'actionne immédiatement. Après un court intervalle, l'essuie-glace s'active avec le lave-glace. Le lave-glace s'arrête lorsque l'interrupteur à levier est relâché.



Commande du régulateur de vitesse



Position 1 — : Commande d'activation/de désactivation du régulateur de vitesse. Actionnez cette commande pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments s'allume ou s'éteint en conséquence.

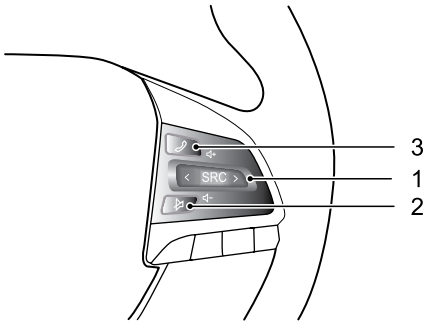
Position 2 — : Commande d'annulation du régulateur de vitesse. Actionnez cette commande pour annuler la fonction de régulateur de vitesse sans effacer la vitesse enregistrée dans la mémoire.

Position 3 — RES+ : Commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse

a été enregistrée, poussez vers le haut pour rétablir la vitesse en question. Appuyez de nouveau vers le haut pour accélérer (par incréments de 1 km/h).

Position 4 — SET- : Commande de réglage/décélération de régulateur de vitesse. Poussez vers le bas pour définir une vitesse. La fonction de régulateur de vitesse est alors active et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction de régulateur de vitesse est active, poussez vers le bas pour décélérer (par incréments de 1 km/h).

Commande pour commande vocale et téléphone Bluetooth



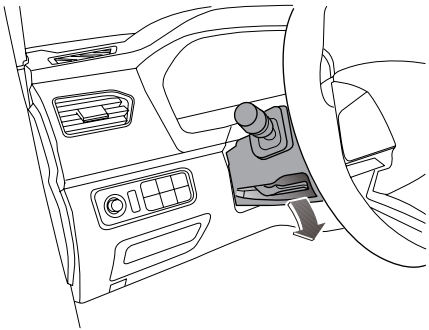
Position 1 — : Commande de source sonore. Appuyez sur SRC pour naviguer dans l'interface de l'autoradio/du lecteur de musique. Poussez le bouton vers le haut pour augmenter le volume et vers le bas pour le diminuer. Appuyez brièvement sur ❮ pour basculer vers la bande/piste de musique précédente. Appuyez longuement sur ❮ pour effectuer un retour rapide. Appuyez brièvement sur ❯ pour basculer vers la bande/piste de musique suivante. Appuyez longuement sur ❯ pour effectuer une avance rapide.

Position 2 — : Commande de sourdine.

Position 3 — : Commande de téléphone Bluetooth. Cette commande permet de répondre à un appel téléphonique lorsque le Bluetooth est connecté. En règle générale : En cas d'appel entrant, un bref appui sur ce bouton permet de répondre ; un appui long sur ce bouton permet de raccrocher ; pendant un appel, un bref appui sur ce bouton permet de raccrocher. En cas d'appel en attente : Un bref appui sur ce bouton permet de rejeter l'appel en attente ; un appui long sur ce bouton permet de répondre à l'appel en attente.

Réglage du volant

Ne réglez pas la position du volant pendant que vous conduisez. C'est extrêmement dangereux.



Réglez la position du volant afin de l'adapter à votre posture de conduite, en suivant les étapes suivantes :

1 Abaissez complètement la poignée de réglage du volant qui se trouve sur la colonne de direction.

2 Saisissez fermement le volant à deux mains et déplacez-le vers le haut ou vers le bas pour le régler à la bonne position.

3 Sélectionnez une position de conduite correcte et tirez la poignée de réglage du volant complètement vers le haut pour verrouiller le volant dans sa nouvelle position.

Chauffage, ventilation et climatisation (CVC)

Le système de climatisation rafraîchit l'air et élimine l'humidité ainsi que la poussière, comme le pollen.

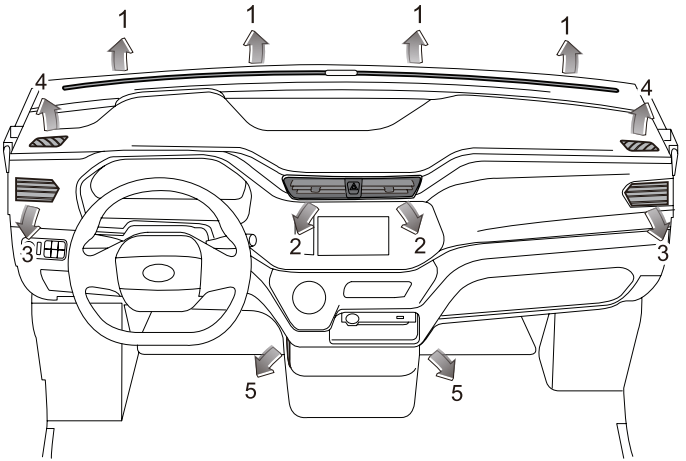
Le système de chauffage a recours au dispositif de chauffage électronique haute tension. L'air intérieur peut donc être chauffé uniquement quand le véhicule est connecté à l'alimentation haute tension.

Le système de ventilation assure la ventilation de l'habitacle lorsque le véhicule est en mouvement.

Le bouton de sélection du régime du ventilateur de climatisation avant est utilisé pour contrôler le régime du ventilateur.

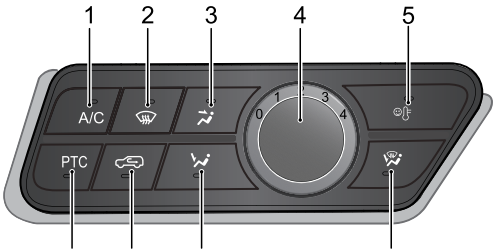
Le système CVC est utilisé pour contrôler le refroidissement, le chauffage et la ventilation de l'air de l'habitacle. L'air frais pénètre dans le véhicule par la grille d'entrée d'air du pare-brise avant, à travers le filtre de la climatisation. La grille d'entrée doit être maintenue propre, sans obstruction, comme des feuilles, de la neige ou de la glace.

Ventilation avant



1 Bouches de ventilation du pare-brise
2 Bouches de ventilation centrales
3 Bouches de ventilation latérales
4 Bouches de ventilation de fenêtre avant
5 Bouches de ventilation avant au plancher

Panneau de commande de climatisation avant (chauffage et refroidissement)



1 Bouton de climatisation
2 Bouton de dégivreur avant
3 Bouton de mode Air vers le visage
4 Molette de réglage du régime du ventilateur
5 Bouton Confort
6 Bouton PTC
7 Bouton de circulation interne/externe
8 Bouton de mode Air vers les pieds
9 Bouton Air vers le visage et dégivreur

Bouton de climatisation

Active et désactive le compresseur. Lorsque le régime du ventilateur est en position autre que 0, appuyer sur le bouton de climatisation allume le témoin correspondant. La climatisation refroidit l'air intérieur et élimine l'humidité.

Bouton de dégivreur avant

Permet d'activer le dégivreur avant. Lorsque le régime du ventilateur est en position autre que 0, appuyer sur le bouton de dégivreur avant allume le témoin correspondant ainsi que le témoin de la climatisation. Le mode de distribution d'air bascule vers le mode Windshield (Pare-brise).

Bouton de mode Air vers le visage

Dirige l'air vers le visage. Lorsque le régime du ventilateur est en position autre que 0, appuyer sur le bouton de mode « Air vers le visage » allume le témoin correspondant. Le mode Air vers le visage est sélectionné.

Molette de réglage du régime du ventilateur

Met le ventilateur sous/hors tension et règle le régime. La molette de réglage du régime du ventilateur peut être réglée sur cinq positions. La position « 0 » indique que le ventilateur est hors tension. Vous pouvez tourner la molette de réglage dans le sens horaire, de la position « 0 » à la position « 4 », pour augmenter le régime du ventilateur par incréments d'une position.

Bouton Confort

Permet de régler la température intérieure. En mode de refroidissement, appuyez sur le bouton Confort pour réduire de moitié la capacité de refroidissement de la climatisation afin d'éviter que la température de l'habitacle ne soit trop faible. En mode de chauffage, appuyez sur le bouton Confort pour réduire de moitié la capacité de chauffage de la climatisation afin d'éviter une température excessive à l'intérieur du véhicule.

Bouton PTC

Permet de mettre le PTC sous/hors tension. Lorsque le régime du ventilateur est en position autre que 0, appuyer sur le bouton PTC allume le témoin correspondant. Le mode de chauffage d'air de la climatisation s'active.

Bouton de circulation interne/externe

Permet de basculer entre circulation interne et circulation externe. Lorsque l'indicateur correspondant est allumé, cela indique que le mode de circulation interne est actif. Lorsque le bouton est de nouveau actionné, l'indicateur correspondant s'éteint, ce qui indique que le mode de circulation externe est actif.

Bouton de mode Air vers les pieds

Dirige l'air vers le plancher. Lorsque le régime du ventilateur est en position autre que 0, appuyer sur le bouton de mode « Air vers les pieds » allume le témoin correspondant. Le mode Air vers les pieds est sélectionné.

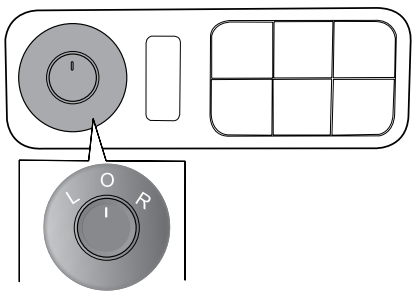
Bouton de mode Air vers les pieds et dégivrage

Règle le mode de distribution d'air sur « Air vers les pieds et dégivreur ». Lorsque le régime du ventilateur est en position autre que 0, appuyer sur le bouton « Air vers les pieds et dégivreur » allume le témoin correspondant. Le mode Air vers les pieds et pare-brise est sélectionné.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs extérieurs - réglage électrique

Tournez la commande vers le L (gauche) ou le R (droite) pour sélectionner le rétroviseur à ajuster. Déplacez la commande de rétroviseur vers l'avant/l'arrière/la gauche/la droite pour régler la glace du rétroviseur en l'inclinant vers le haut/le bas/la gauche/la droite jusqu'à la position souhaitée. Tournez la commande jusqu'au centre.



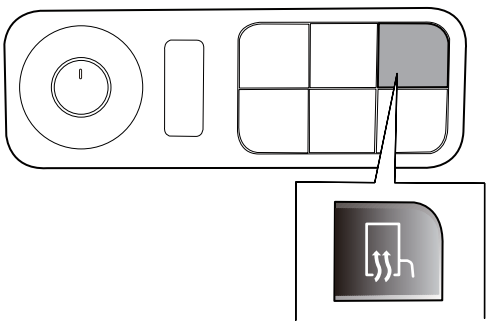
Rétroviseurs extérieurs - réglage manuel

Réglez le rétroviseur manuellement à l'angle désiré.

Rétroviseurs chauffants

Sur les véhicules équipés de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyez sur le bouton de dégivrage arrière du panneau de commande de climatisation afin de réchauffer les rétroviseurs extérieurs.

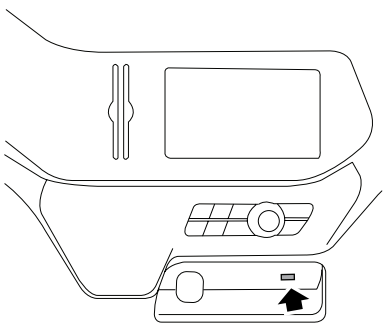
Pour les véhicules équipés de rétroviseurs chauffants, appuyez sur la commande de rétroviseurs chauffants du tableau de bord, côté conducteur, pour activer la fonction de chauffage des rétroviseurs extérieurs.



Équipement interne

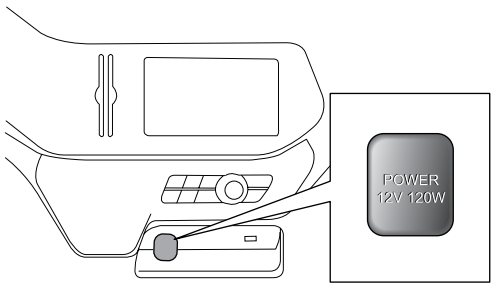
Port USB

Le port USB, qui se trouve dans la partie centrale inférieure droite du groupe d'instruments, peut être utilisé à des fins de recharge et de lecture des fichiers multimédias. Pour en savoir plus sur la méthode de lecture de fichiers multimédias en USB ainsi que sur les exigences relatives aux fichiers, reportez-vous à « Autoradio MP5+ ».



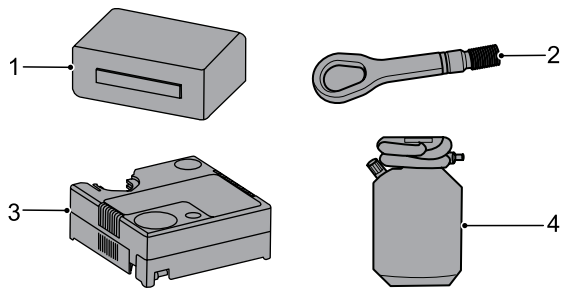
Prise 12 V

La prise située dans la partie centrale inférieure gauche du groupe d'instruments est principalement utilisée pour l'alimentation de l'équipement électrique externe.



Outils du conducteur

La trousse à outils du conducteur se trouve sous le siège de ce dernier.



1 Trousse à outils
2 Attelage de remorquage
3 Gonfleur de pneus
4 Flacon de produit scellant pour pneus

Autoradio MP5+

Précautions avant utilisation

Pour en savoir plus sur l'autoradio MP5+, veuillez vous reporter au mode d'emploi qui accompagne le bloc de commande du système de divertissement.

Veuillez lire attentivement et bien comprendre le mode d'emploi qui accompagne le bloc de commande du système de divertissement avant d'utiliser ce produit.

Présentation et utilisation des principales fonctions de l'interface

Placez le contacteur d'allumage sur ON (MARCHE) pour que l'affichage du système de divertissement s'active automatiquement. Une fois le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et le véhicule verrouillé, l'affichage du système de divertissement s'éteint automatiquement. Si seul le contacteur d'allumage est placé sur OFF (ARRÊT), sans verrouiller le véhicule, l'écran du système de divertissement affiche automatiquement une interface de notification d'arrêt après un délai de 2 minutes. À ce stade, aucune opération n'engendre l'arrêt automatique du système de divertissement. Il est également possible de toucher le bouton OFF (ARRÊT) de l'interface contextuelle pour mettre le système de divertissement hors tension.

Barre d'état



1 Affichage de l'heure
2 Affichage du volume
3 Affichage de la connexion Bluetooth/USB
4 Affichage de la lecture en cours

Centre des applications

Touchez l'icône du Centre des applications dans la barre située à l'extrémité gauche de l'écran pour accéder au Centre des applications. Les opérations pertinentes sont illustrées ci-dessous :



1 Icône Music (Musique)
Touchez l'icône Music (Musique) pour accéder à l'interface du mode correspondant.

2 Icône Radio
Touchez l'icône Radio pour accéder à l'interface correspondante.

3 Icône Vehicle Settings (Réglages du véhicule)
Touchez l'icône Vehicle Settings (Réglages du véhicule) pour accéder à l'interface du mode correspondant.

4 Icône Communication
Touchez l'icône Communication pour accéder à l'interface du mode correspondant.

5 Icône Media (Média)
Touchez l'icône Media (Média) pour accéder à l'interface du mode correspondant.

6 Icône System Settings (Réglages système)
Touchez l'icône System Settings (Réglages système) pour accéder à l'interface du mode correspondant.

7 Icône Picture (Image)
Touchez l'icône Picture (Image) pour accéder à l'interface du mode correspondant.

8 Icône System Guideline (Directive système)
Touchez l'icône System Guideline (Directive système) pour accéder à l'interface du mode correspondant.

Démarrage et conduite du véhicule

42 Contacteur d’allumage
42 Démarrage/arrêt
43 Changement de rapport
44 Exigences en matière de recharge
52 Système d’avertissement sonore des véhicules (AVAS)
53 Servodirection électrique
53 Système de freinage
56 Régulateur de vitesse
58 Système d’aide au stationnement
60 Pneus
61 Chargement

Contacteur d'allumage

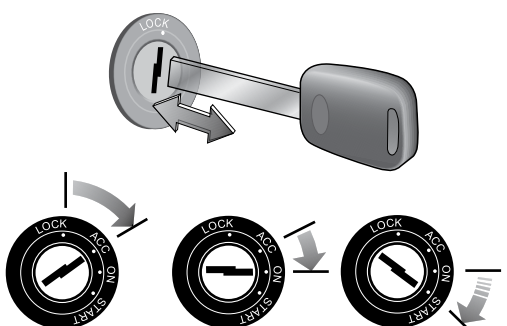
Le contacteur d'allumage peut être placé sur les positions suivantes :

LOCK (VERROUILLAGE) : Contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT). La clé ne peut être insérée ou retirée que dans cette position. Une fois la clé retirée de la position « LOCK » (VERROUILLAGE), le contacteur d'allumage doit verrouiller la colonne de direction afin d'éviter que le volant ne soit tourné.

ACC (UNLOCK) [ACC (déverrouillage)] : Une fois la colonne de direction déverrouillée, l'équipement électrique et l'accessoire, comme l'autoradio, l'allume-cigare, etc., peuvent fonctionner individuellement.

ON (MARCHE) : Le contact est mis et les instruments, les commandes et les circuits électriques sont opérationnels.

START (DÉMARRAGE) : Le démarreur fonctionne. Relâchez la clé dès que le véhicule démarre. La clé repasse alors automatiquement de la position « START » (DÉMARRAGE) à « ON » (MARCHE).



Démarrage/arrêt

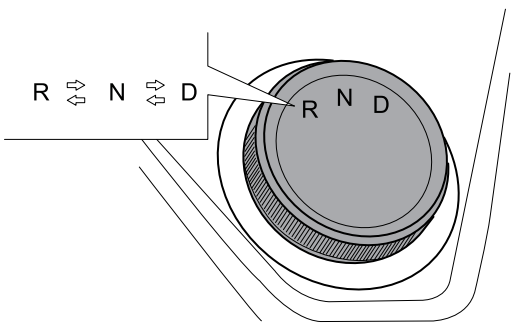
Démarrage

Le pommeau de levier de vitesses est réglé sur « N » (Point mort). Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

La clé est placée en position « START » (DÉMARRAGE) et le véhicule démarre. Une fois que le moteur commence à fonctionner, la clé est immédiatement relâchée. Le contacteur d'allumage passe automatiquement en position « ON » (MARCHE).

Changement de rapport

Vérifiez que personne ne se trouve à proximité du véhicule, plus particulièrement des enfants, avant d'engager le rapport D (Marche avant) ou R (Marche arrière). Avant de quitter le siège du conducteur, vérifiez que le pommeau de levier de vitesses se trouve à la position N (point mort). Ensuite, serrez le frein de stationnement pour arrêter le moteur.



Actionnez le pommeau de levier de vitesses pour basculer entre les rapports R (Marche arrière), N (Point mort) et D (Marche avant).

Pour une conduite fluide, appuyez sur la pédale de frein lors du passage du rapport N (Point mort) à D (Marche avant) ou R (Marche arrière).

R (Marche arrière)

Immobilisez complètement le véhicule avant d'engager ou de quitter le rapport R (Marche arrière).

Ce rapport est utilisé pour reculer.

Appuyez sur la pédale de frein lors du basculement vers le rapport R (Marche arrière). Autrement, « R » s'affiche sur le groupe d'instruments, ce qui correspond à « Serrer les freins pour changer de rapport ».

N (point mort et stationnement)

Le véhicule doit être complètement immobilisé avant d'engager le rapport N (Point mort). Le véhicule glisse automatiquement, même dans une légère pente, à moins d'appuyer sur le frein ou de serrer le frein de stationnement.

D (Marche avant)

Ce rapport est utilisé pour rouler en marche avant.

Exigences en matière de recharge

En général, la recharge lente est recommandée pour le véhicule. Il convient d'éviter d'avoir recours fréquemment à la recharge rapide.

Des contrôles doivent être menés à bien pour vérifier si les entrées et les prises sont en bon état ou pas avant la recharge.

Il est recommandé de brancher le connecteur de recharge à l'entrée de recharge de la carrosserie avant de faire fonctionner l'équipement de recharge.

Pendant l'opération de recharge, le personnel situé à proximité du véhicule ne peut pas rentrer en contact avec les opérateurs, le véhicule et l'équipement d'alimentation électrique.

Une fois la recharge terminée, mettez d'abord l'équipement de recharge hors tension, puis débranchez le connecteur de recharge de l'entrée de recharge de la carrosserie, et fermez le couvercle de l'entrée de recharge ainsi que le panneau du port de recharge de la carrosserie.

En cas de panne de l'installation de recharge, avisez immédiatement le professionnel pertinent. L'opérateur ne peut pas gérer la situation sans autorisation.

L'opération de recharge peut être menée à bien par temps pluvieux, mais le connecteur et le port de recharge doivent être protégés contre la pluie lors du retrait et de l'insertion du connecteur de recharge.

L'opération de recharge doit être interrompue si les conditions météorologiques sont extrêmes, par ex. en cas d'orage.

Au cours du processus de recharge, la clé ne peut pas être introduite pour démarrer le véhicule. Il est strictement interdit de procéder à la recharge lorsqu'une personne se trouve à l'intérieur du véhicule.

Ne procédez pas à une recharge rapide ainsi qu'à une recharge lente de manière simultanée.

Exigences applicables à l'équipement de recharge

Exigences applicables au chargeur de batterie

- Résistance d'isolement ≥ 10 MΩ.
- L'alimentation auxiliaire basse tension du chargeur de batterie doit être comprise entre 15 A et 20 A.
- Étant donné que la plateforme basse tension du véhicule est de 12 V, une installation de recharge dont la sortie basse tension est de 12 V est utilisée à des fins de recharge afin d'éviter d'endommager l'équipement basse tension du véhicule.
- La sortie haute tension du chargeur est supérieure à 410 V.

Exigences spéciales

- L'équipement de recharge doit être conforme à la norme CEI 62196.

Consignes de sécurité pour une recharge à l'aide de l'électricité domestique

Principes de base

- L'installation de recharge n'est pas prévue pour la recharge à l'aide du réseau électrique domestique. En ce qui concerne les installations de recharge achetées par les clients, il est recommandé de confier son installation à des professionnels.
- En cas de recharge sur une prise domestique, évitez d'utiliser un autre équipement électrique sur la même ligne.
- Le circuit d'alimentation électrique côté client doit être évalué par des professionnels qualifiés.

Exigences applicables au dispositif de protection contre les courants de fuite

- Un dispositif de protection contre les courants de fuite doit être utilisé sur le circuit d'alimentation électrique côté client et installé le plus en avant possible du circuit d'alimentation électrique.
- Il est recommandé d'utiliser des dispositifs de protection contre les courants de fuite grande vitesse et haute sensibilité avec une sensibilité de 30 mA ou une valeur de courant de fuite inférieure.

Exigences applicables au dispositif de protection contre les surintensités (disjoncteur à l'air libre)

- Le dispositif de protection contre les surintensités doit être installé sur le circuit d'alimentation électrique, derrière et à proximité du dispositif de protection contre les courants de fuite.

Exigences applicables au câble du circuit

- Le circuit d'alimentation électrique côté client doit être un circuit spécial et le câblage du circuit doit être conforme aux exigences connexes en matière de construction et d'électricité.
- En ce qui concerne les vieux bâtiments, il est recommandé d'installer un nouveau circuit spécial.
- Le diamètre du câble du circuit d'alimentation électrique côté client ne doit pas être inférieur à 4 mm² et sa longueur totale ne doit pas dépasser 50 m.
- Le câblage du circuit doit être tenu à distance des zones humides ou gorgées d'eau ainsi que des substances inflammables.

Exigences applicables à la prise à trois broches

- La prise doit être installée à un endroit compatible avec le stationnement et la recharge du véhicule.
- Il est recommandé d'utiliser des prises standard de 220 V/16 A c.a.
- Le câblage de la prise doit être correct (fil sous tension, fil neutre et fil de terre) et le fil de terre doit être mis à la masse de manière fiable.
- Les transferts effectués au moyen d'adaptateurs, de bobines, de multiprises, etc., sont interdits.
- La prise doit être protégée contre la pluie, le soleil et les corps étrangers. Aucune source de chaleur ne doit se trouver à proximité.
- La prise doit être conforme aux exigences de la norme CEI 60884 et fiable en termes de qualité.

Exigences applicables à l'environnement de recharge

- Des étincelles peuvent être générées dans certains modules de l'équipement de recharge. Pour éviter tout accident, n'exécutez aucune opération de recharge dans une station-service et à proximité de gaz ou de liquides inflammables.
- La durée de l'opération de recharge dépend de la température extérieure. La durée de la recharge sera plus longue si la température est faible.

Mode de recharge

Recharge c.c. à l'aide d'une installation de recharge (recharge rapide)

Utilisez les installations de recharge c.c. publiques pour recharger votre véhicule.

Recharge à l'aide d'un circuit c.a. monophasé domestique (recharge lente)

Ce type de station de recharge est un dispositif de recharge fourni avec le véhicule. Il peut être utilisé pour recharger la batterie en branchant le véhicule à une prise domestique standard à trois broches, monophasée, de 16 A, avec mise à la terre. Si la mise à la terre n'est pas fiable, une invite « Unearthed » (Absence de mise à la terre) s'affiche sur le module de commande de l'équipement de recharge et la recharge est interrompue. Contactez un électricien professionnel pour résoudre le problème de mise à la terre du fil de terre ou rebranchez le véhicule à une prise mieux mise à la terre à des fins de recharge.

Vérifiez la prise pendant la recharge. Si elle est chaude, ne continuez pas à l'utiliser. Contactez un électricien qualifié afin de procéder à l'entretien de la prise.

Utilisez toujours la prise standard de 16 A conforme aux dispositions de la norme CEI 60884 à des fins de recharge.

Si l'invite « Electric Leakage » (Courant de fuite) s'affiche, contactez un électricien professionnel pour vérifier l'état de l'isolation du fil sous tension ou du fil neutre.

Si une invite « Misphase » (Perte de phase) s'affiche, contactez un électricien professionnel pour vérifier si le fil sous tension et le fil neutre sont inversés.

Des prises électriques spéciales doivent être sélectionnées pour la recharge de la batterie, car elles évitent que les dommages au niveau de la ligne et le déclenchement de la protection provoqués par la recharge haute puissance n'affectent l'utilisation normale des autres équipements.

Au fil du temps, la prise électrique risque de subir une usure normale, voire d'être endommagée. Dans ce cas, elle ne convient plus à la recharge d'un véhicule électrique.

En cas d'utilisation en extérieur, branchez le véhicule à une prise protégée contre la pluie.

Recharge à l'aide d'une installation de recharge c.a. monophasée (recharge lente)

Utilisez les installations de recharge c.a. publiques pour recharger votre véhicule.

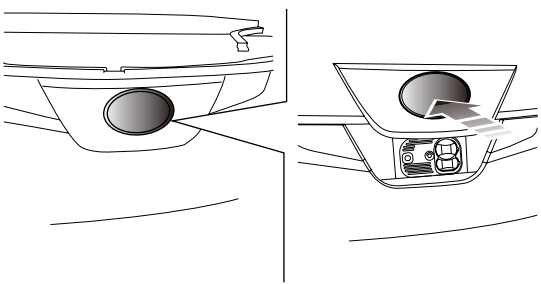
Recharge rapide

Remarque : La recharge rapide doit être exécutée par le personnel de la station de recharge rapide, conformément au mode d'emploi de l'installation de recharge.

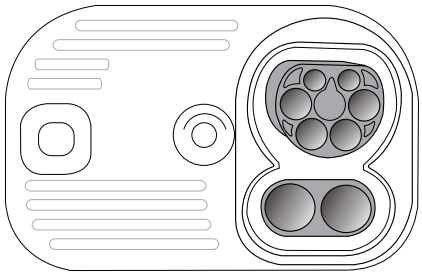
Pour procéder à la recharge rapide du véhicule, placez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT), retirez la clé, attendez 3 à 5 minutes, puis suivez les instructions suivantes :

1 Sélectionnez un connecteur de recharge c.c. standard compatible avec votre véhicule.

2 Appuyez légèrement sur le panneau du port de recharge, au niveau de l'emblème central, avec la main, pour l'ouvrir.



3 Ouvrez le couvercle de l'entrée de recharge.



4 Retirez le connecteur de recharge c.c. de l'installation de recharge.

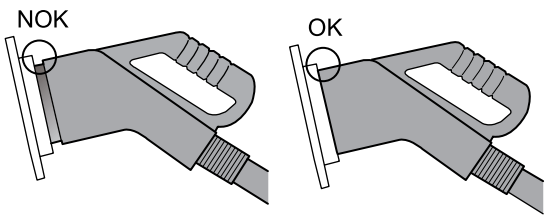
5 Branchez le connecteur de recharge à l'équipement de recharge et mettez ce dernier sur ON (MARCHE), conformément aux instructions de l'installation de recharge.

Remarque : Avant la recharge, vérifiez si l'équipement de recharge présente une anomalie. Au cours du processus de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments clignote. Si le témoin ne clignote pas après 3 tentatives consécutives, il est recommandé de remplacer l'équipement. Si la recharge aboutit après le remplacement, l'équipement de recharge précédent risque d'être endommagé.

Remarque : Veuillez vérifier si les broches PP et CP du connecteur de recharge sont rouillées. Si tel est le cas, veuillez les nettoyer avant la recharge afin d'éviter toute défaillance.

6 Une fois le connecteur de recharge correctement branché, l'« indicateur de connexion de recharge (rouge) » du groupe d'instruments s'allume.

Remarque : Veuillez vous assurer que le connecteur de recharge est bien inséré dans la station de recharge pour éviter que le verrou électronique puisse se déverrouiller et qu'il provoque une défaillance de la recharge, comme illustré ci-dessous.



7 Au cours du processus de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments clignote.

8 Une fois la recharge terminée, l'« indicateur d'état de recharge (jaune) » s'éteint. Veuillez mettre l'équipement de recharge hors tension avant de débrancher le connecteur de recharge.

9 Fermez le couvercle de l'entrée de recharge.

10 Fermez le panneau du port de recharge.

Mise en garde
Sélectionnez une installation de recharge c.c. standard ou un équipement de recharge compatible avec votre véhicule. Une fois la batterie à pleine charge, la fonction d'étalonnage automatique du système de gestion de la batterie s'active. Si le véhicule n'est pas complètement chargé (charge inférieure à 99 %) toutes les deux à trois charges, vous devez procéder à une pleine charge (100 %) une fois.

Recharge lente

Remarque : La recharge lente est une méthode qui permet de recharger le bloc-batterie haute tension pour atteindre l'état d'équilibre optimal.

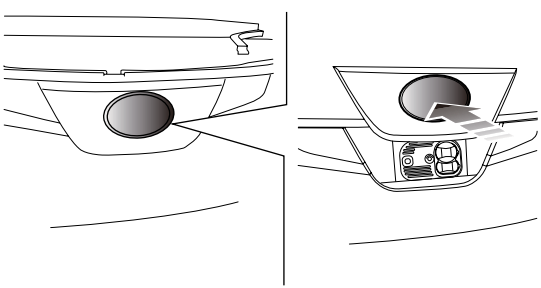
Pour procéder à la recharge lente du véhicule, placez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT), retirez la clé, attendez 3 à 5 minutes, puis suivez les instructions suivantes :

1 Sélectionnez la prise standard de 16 A avec une mise à la terre fiable ou des installations de recharge c.a.

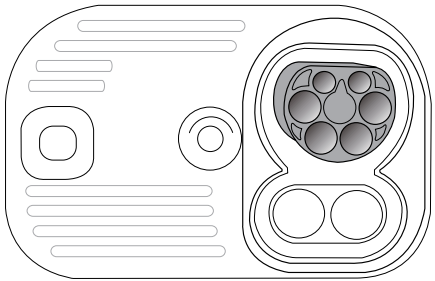
2 Retirez le connecteur de recharge de son emballage.

3 Insérez la fiche du câble d'entrée c.a. du connecteur de recharge dans la prise ou les installations de recharge c.a.

4 Appuyez légèrement sur le panneau du port de recharge, au niveau de l'emblème central, avec la main, pour l'ouvrir.



5 Ouvrez le couvercle de l'entrée de recharge.



6 Branchez le connecteur de recharge à l'entrée de recharge.

7 Une fois le connecteur de recharge correctement branché, l'« indicateur de connexion de recharge (rouge) » du groupe d'instruments s'allume et le verrou électronique de l'entrée de recharge s'active. Ainsi le connecteur de recharge ne peut pas se débrancher pendant la recharge.

Remarque : Veuillez vous assurer que le connecteur de recharge est bien inséré dans la station de recharge pour éviter que le verrou électronique puisse se déverrouiller et qu'il provoque une défaillance de la recharge.

8 Une fois les opérations ci-avant exécutées, le système se charge automatiquement en l'espace d'environ 20 secondes.

9 Une fois la batterie à pleine charge, l'« indicateur d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments s'éteint, l'« indicateur de recharge (vert) » du module de commande s'éteint, l'« indicateur de fin de recharge (vert) » s'allume, et le verrou électronique de l'entrée de recharge se déverrouille automatiquement.

Remarque : Afin de mettre fin à la recharge précocement et de débrancher le connecteur de recharge, vous pouvez utiliser la clé intelligente ou la clé ordinaire pour déverrouiller le véhicule. La recharge s'interrompt ensuite automatiquement, l'« indicateur d'état de recharge (jaune) » s'éteint et le verrou électronique se déverrouille automatiquement. Enfin, réglez de nouveau le contacteur d'allumage sur la position de verrouillage.

Remarque : Si vous procédez à la recharge à l'aide d'une installation de recharge c.a. publique, branchez le connecteur de recharge à l'équipement de recharge et chargez conformément aux instructions qui figurent sur l'installation de recharge c.a.

Remarque : Si vous procédez à la recharge à l'aide d'une installation de recharge c.a. publique, avant la recharge, vérifiez si l'équipement de recharge présente une anomalie. Au cours du processus de recharge, le « témoin d'état de recharge (jaune) » du groupe d'instruments clignote. Si le témoin ne clignote pas après 3 tentatives consécutives, il est recommandé de remplacer l'équipement. Si la recharge aboutit après le remplacement, l'équipement de recharge précédent risque d'être endommagé.

Remarque : Si vous procédez à la recharge à l'aide d'une installation de recharge c.a. publique, veuillez vérifier si les broches PP et CP du connecteur de recharge sont rouillées. Si tel est le cas, veuillez les nettoyer avant la recharge afin d'éviter toute défaillance.

10 Fermez le couvercle de l'entrée de recharge.

11 Fermez le panneau du port de recharge.

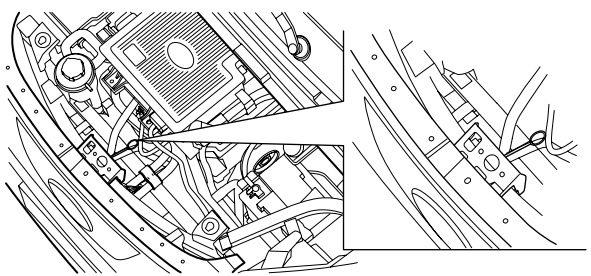
12 Rangez le connecteur de recharge dans son emballage.

Mise en garde
Traitement d'urgence : En cas d'urgence, par ex. en présence d'un incendie, de fumée ou d'odeur de brûlé, placez immédiatement le contacteur d'allumage de la prise sur OFF (ARRÊT) pour mettre le système complètement hors tension.

Mise en garde
Si le véhicule n'est pas complètement chargé (charge inférieure à 99 %) toutes les deux à trois charges, vous devez procéder à une pleine charge (100 %) une fois.

Câble d'urgence d'entrée de recharge

L'entrée de recharge c.a. est dotée d'une fonction de verrouillage électronique qui empêche les enfants de toucher ou de débrancher accidentellement le connecteur de recharge pendant le processus de recharge. Une fois le connecteur de recharge inséré dans l'entrée de recharge c.a., le verrou électronique de l'entrée de recharge se verrouille ainsi que l'interrupteur principal du véhicule. Ne débranchez pas le connecteur de recharge de force, sous peine d'endommager le véhicule. Le connecteur de recharge ne peut être débranché qu'après le déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé ou de l'interrupteur principal. Si la clé ou l'interrupteur principal ne peut pas être utilisé(e) pour déverrouiller le connecteur de recharge, vous pouvez sortir le câble d'urgence sous le verrou du capot pour déverrouiller le connecteur de recharge.



Charge d'égalisation

La charge d'égalisation signifie que le système de gestion de la batterie fait en sorte que la tension soit identique au niveau de tous les éléments de batterie après la recharge, et ce, afin d'optimiser les performances du bloc-batterie haute tension. Il est recommandé d'utiliser le véhicule au moins une fois par mois. Il est également recommandé de procéder à une charge lente du véhicule de plus de 10 h chaque mois pour prolonger la durée de vie du bloc-batterie haute tension.

Durée de recharge

La durée de recharge du bloc-batterie haute tension dépend de nombreux facteurs, tels que la quantité d'électricité actuelle, le mode de recharge, la température ambiante et la puissance du dispositif de recharge.

Durée de recharge rapide

À température ambiante, si la puissance de l'équipement de recharge est supérieure à 105 kW, environ 45 minutes sont nécessaires pour recharger la batterie à 80 % (niveau de la batterie de 80 % affiché sur le groupe d'instruments) à compter de l'activation de l'alarme (témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension allumé sur le groupe d'instruments).

- Dans un environnement où la température est faible ou extrêmement élevée, la durée de recharge requise est supérieure.
- Si la puissance du dispositif de recharge est insuffisante, la durée de recharge requise est supérieure.

Durée de recharge lente

À température ambiante, près de 6 à 8 heures sont requises pour recharger la batterie à 100 % à compter du déclenchement de l'alarme (témoin d'avertissement de charge faible du bloc-batterie haute tension allumé sur le groupe d'instruments).

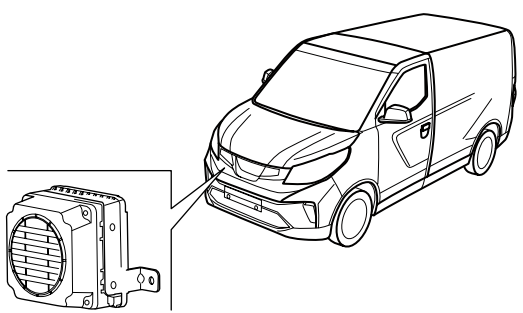
- Si la température est faible, la durée de recharge requise est supérieure.
- Si la charge d'égalisation n'a pas été exécutée depuis longtemps, la durée de recharge requise est supérieure.
- La charge d'égalisation doit être exécutée avant la première utilisation du véhicule consécutive à une longue période de stationnement. La durée de recharge doit être prolongée de manière appropriée pour terminer la charge d'égalisation.

Système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS)

Remarque : S'applique aux véhicules équipés du système AVAS.

Les véhicules électriques à batterie sont moins bruyants lorsqu'ils sont conduits à vitesse lente. Les risques d'accidents de la circulation avec des piétons (plus particulièrement des personnes souffrant de cécité) sont alors accrus par rapport aux véhicules classiques. Le système d'avertissement sonore des véhicules (AVAS) peut émettre des tonalités d'avertissement ou des bips à vitesse lente, ce qui contribue à limiter les risques d'accidents de la circulation impliquant des piétons.

L'équilibre entre sécurité et réduction de la pollution sonore est atteint grâce à une combinaison d'avertissements et d'effets sonores conçue pour différents groupes de personnes aux sensibilités sonores différentes.



Servodirection électrique

La servodirection électrique vous permet de manœuvrer le véhicule en déployant moins d'efforts.

En cas de défaillance du système de servodirection ou d'arrêt du moteur (le véhicule est remorqué par un autre véhicule), le conducteur peut conserver la pleine maîtrise de la direction sans qu'il soit nécessaire d'exercer une force supérieure sur le volant pour l'actionner.

Système de freinage

Frein de service

Système de freinage hydraulique double

La défaillance d'une des tuyauteries hydrauliques est indiquée par l'allumage du « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) »  **sur le groupe d'instruments pendant la conduite. Du fait de cette défaillance, la course de la pédale de frein ainsi que l'effort à exercer sur cette dernière augmentent, la distance d'arrêt est rallongée et le véhicule tire d'un côté. N'essayez pas de pomper sur la pédale de frein pour restaurer la pression de la pédale. En cas de défaillance de la pression au niveau d'une des tuyauteries du système de freinage, la cause de cette défaillance doit faire l'objet de recherches. Immobilisez IMMÉDIATEMENT le véhicule. Il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires immédiatement. Ne conduisez PAS le véhicule.**

Si une des tuyauteries hydrauliques était défaillante, l'autre circuit continuerait de fonctionner.

Conduite dans des conditions normales

Assurez-vous toujours que les tapis et les autres objets n'entravent pas le mouvement de la pédale.

Ne laissez jamais le pied sur la pédale de frein, car cela risque de faire surchauffer les freins, de réduire leur efficacité et de provoquer une usure excessive. Si les plaquettes/segments de frein présentent une usure excessive, un bruit de grincement ou de crissement est émis lorsque les freins sont serrés, et l'efficacité du freinage est affectée. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

Si le moteur d'entraînement cale ou s'arrête, quelle qu'en soit la raison, le servofrein cesse de fonctionner après deux activations de pédale. Par conséquent, un effort bien supérieur sera requis pour actionner la pédale afin d'atteindre la performance de freinage désirée. Dans ce cas, la distance d'arrêt peut être plus longue.

Si le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou s'il est stationné sur une période prolongée, cela pourrait nuire à l'efficacité du système de freinage. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien.

ABS (système de freinage antiblocage)

Votre système ABS empêche les roues de se bloquer en cas de freinage brusque. Il vous aide donc à conserver le contrôle de la direction. Aucune technique de conduite spéciale n'est requise.

En cas de freinage normal (si l'adhérence avec la surface de la route est suffisante pour éviter le blocage des roues), l'ABS ne s'active pas.

Le système de répartition électronique de la force de freinage (EBD) fait partie intégrante de ce système de freinage. Il est utilisé pour optimiser la force de freinage au niveau des roues arrière en conditions de pleine charge.

Programme de stabilisation électronique (ESP)

Fonction ESP

L'ESP couvre les fonctions ABS, EBD, TCS, VDC, EBA, RMI et HAS.

L'indicateur de l'ESP du groupe d'instruments clignote lorsque l'ESP fonctionne. Il est probable que vous entendiez du bruit ou que vous ressentiez des vibrations au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal.

Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE), l'« indicateur de l'ESP (jaune) » s'allume et s'éteint après quelques secondes. Dans des conditions de conduite normales, l'indicateur de l'ESP reste éteint et l'ESP se trouve dans l'état Surveillance. Lorsque l'indicateur de l'ESP clignote, il indique que l'ESP fonctionne. Il est probable que vous entendiez du bruit ou que vous ressentiez des vibrations au niveau de la pédale de frein. Ce phénomène est normal. En cas de défaillance de l'ESP, l'indicateur correspondant reste allumé. Veuillez confier le véhicule à l'un de nos Concessionnaires en vue de l'inspection de l'ESP.

L'ESP peut être désactivé à l'aide de la commande de désactivation de l'ESP. Lorsque la fonction de l'ESP est désactivée, seules les fonctions ABS et EBD sont disponibles.

EBD (système de répartition électronique de la force de freinage)

L'EBD détecte automatiquement l'adhérence entre les roues et le sol, répartit la force de freinage de manière optimale entre les 4 roues, de manière à améliorer l'efficacité du freinage et la stabilité de la conduite.

TCS (antipatinage)

Le TCS contrôle automatiquement la force motrice au démarrage et lors de l'accélération afin d'éviter le patinage des roues, de manière à maintenir la stabilité de la conduite.

VDC (contrôle de la dynamique du véhicule)

Le VDC est un système informatique avancé qui peut vous aider à contrôler la trajectoire du véhicule lorsque les conditions sont difficiles. Lorsque l'ordinateur détecte un écart entre la trajectoire prévue et la trajectoire réelle, le système VDC peut appliquer une pression de freinage de manière sélective sur un ou plusieurs frein(s) du véhicule, de manière à rétablir la trajectoire voulue.

EBA (assistance au freinage électronique)

En cas d'urgence, la force exercée par un conducteur sur la pédale de frein est en général insuffisante. L'EBA est en mesure de détecter cette action rapide ainsi que la force insuffisante exercée sur la pédale de frein et applique automatiquement une pression de freinage jusqu'au niveau de verrouillage afin de réduire considérablement la distance de freinage.

RMI (système antiretournement)

Le RMI est capable de détecter les signes de retournement du véhicule aussi précocement que possible en surveillant l'angle de braquage du volant et l'accélération latérale. Il serre les freins d'une ou plusieurs roue(s) afin d'éviter le retournement dans la mesure du possible.

HAS (système d'assistance au démarrage en pente)

Lorsque le véhicule monte une côte, le système HAS peut lui éviter de reculer une fois la pédale de frein relâchée par le conducteur. Le conducteur dispose de jusqu'à 1,5 seconde pour déplacer son pied de la pédale de frein vers la pédale d'accélérateur pour effectuer un démarrage en pente.

Précautions pour la conduite d'un véhicule doté de l'ESP

L'ESP peut non seulement détecter et analyser les conditions de conduite du véhicule, mais également prendre des mesures préventives en corrigeant les opérations de conduite erronées. Cependant, chaque système a ses limites et aucun dispositif de sécurité n'est sûr à 100 % si le véhicule est conduit aveuglément au-dessus des limites de vitesse.

Frein de stationnement

Tirez le frein de stationnement vers le haut.



Lorsque le contacteur d'allumage est positionné sur « ON » (MARCHE), tirer le frein de stationnement vers le haut allume le « témoin d'avertissement du frein de stationnement (rouge) » du groupe d'instruments.

Tirez le frein de stationnement légèrement vers le haut, puis appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier et abaissez complètement le levier.



Régulateur de vitesse

Votre véhicule peut être équipé d'un régulateur de vitesse. Ce dernier vous permet de maintenir la vitesse du véhicule à 40 km/h ou plus sans continuer d'appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse n'est pas actif lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h.

Sur les véhicules équipés de l'antipatinage ou du système de contrôle électronique de la stabilité, le système s'active pour réduire le patinage des roues lorsque le régulateur de vitesse fonctionne. Dans ce cas, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement.

Réglages du régulateur de vitesse

Réglage du régulateur de vitesse

La commande du régulateur de vitesse se trouve au volant.

: Commande d'activation/de désactivation du régulateur de vitesse. Appuyez sur ce bouton pour activer/désactiver le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments s'allume ou s'éteint en conséquence.

: Commande d'annulation du régulateur de vitesse. Appuyez sur ce bouton pour annuler la fonction de régulateur de vitesse sans effacer la vitesse enregistrée dans la mémoire.

RES+ : Commande de rétablissement/d'accélération de régulateur de vitesse. Si une vitesse a été enregistrée, poussez vers le haut pour rétablir la vitesse en question. Appuyez

de nouveau vers le haut pour accélérer (par incréments de 1 km/h). Le groupe d'instruments affiche alors la vitesse cible.

SET- : Commande de réglage/décélération de régulateur de vitesse. Poussez  vers le bas pour définir une vitesse. La fonction de régulateur de vitesse est alors active et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert. Si la fonction de régulateur de vitesse est active, poussez  vers le bas pour décélérer (par incréments de 1 km/h). Le groupe d'instruments affiche alors la vitesse cible.

Vitesse définie

1 Appuyez sur pour activer le régulateur de vitesse. L'« indicateur du régulateur de vitesse (blanc) » du groupe d'instruments s'allume alors.

2 Accélérez jusqu'à atteindre la vitesse souhaitée.

Remarque : Cette vitesse doit être supérieure à 40 km/h.

3 Poussez vers le bas, vers SET-, et relâchez. La vitesse actuelle est ensuite enregistrée et maintenue. La vitesse définie s'affiche alors momentanément sur l'écran du groupe d'instruments et l'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du blanc au vert.

4 Relâchez la pédale d'accélérateur, puis le véhicule circule à vitesse constante. La fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque le frein est activé.

Rétablissement de la vitesse définie

Si vous avez défini la vitesse à maintenir par le régulateur de vitesse, la fonction de régulateur de vitesse se désactive lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou sur , mais cette vitesse enregistrée en mémoire

n'est pas effacée. Pour rétablir la vitesse prédéfinie, poussez  vers le haut, vers RES+, lorsque la vitesse du véhicule atteint 40 km/h ou plus. La vitesse du véhicule prédéfinie est alors rétablie.

Accélération avec le régulateur de vitesse activé

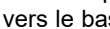
Il existe deux méthodes d'accélération :

- Accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur.
- Si le régulateur est activé, poussez  vers le haut, vers RES+, et maintenez la commande jusqu'à ce que le véhicule accélère jusqu'à la vitesse souhaitée, puis relâchez-la. Pour accélérer par incréments mineurs, poussez brièvement  vers le haut, vers RES+, puis relâchez la commande. À chaque actionnement, le véhicule se déplace environ 1,0 km/h plus vite, tandis que le groupe d'instruments affiche la vitesse cible.

Décélération avec le régulateur de vitesse activé

Si le régulateur de vitesse est activé :

- Poussez  vers le bas, vers SET-, et maintenez la commande jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse souhaitée, puis relâchez-la.

- Pour décélérer par incréments mineurs, poussez brièvement  vers le bas, vers SET-, puis relâchez la commande. À chaque actionnement, le véhicule se déplace environ 1,0 km/h moins vite, tandis que le groupe d'instruments affiche la vitesse cible.

Désactivation du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein une fois. L'« indicateur du régulateur de vitesse » du groupe d'instruments passe du vert au blanc lorsque le régulateur de vitesse est désactivé.
- Appuyez sur ⊗.
- Appuyez sur ⏲ pour désactiver complètement le régulateur de vitesse. La vitesse prédéfinie pour le régulateur de vitesse ne sera pas rétablie.

Effacement de la vitesse en mémoire

La vitesse enregistrée dans la mémoire du régulateur de vitesse est effacée lorsque vous appuyez sur ⏲ ou que vous positionnez le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT).

Système d'aide au stationnement

Remarque : Le type de système d'aide au stationnement équipé sur votre véhicule dépend de la configuration du véhicule acheté.

Capteur de stationnement

Deux capteurs de stationnement installés sur le pare-chocs arrière balayent l'arrière du véhicule afin de détecter la présence d'obstacles. En cas de détection d'un obstacle, les capteurs de stationnement calculent la distance par rapport à l'arrière du véhicule et envoient les informations au conducteur à l'aide de tonalités d'avertissement. Il est réellement important que ce système ne soit qu'un système d'aide au stationnement. Il ne peut pas remplacer votre capacité d'observation et votre jugement personnel.

État de fonctionnement du système d'aide du capteur de stationnement :

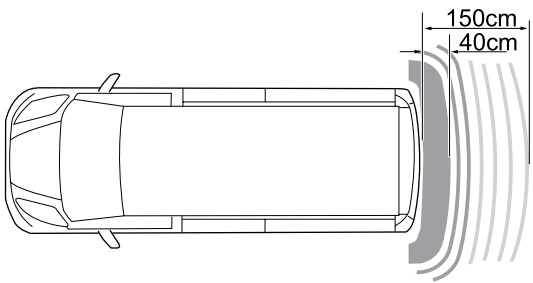
Une fois la marche arrière sélectionnée, le système d'aide au stationnement émet automatiquement un « bip » d'une durée de 0,5 s pour indiquer que le fonctionnement a commencé. Si d'autres rapports sont engagés, le système d'aide au stationnement arrête de fonctionner.

En marche arrière :

Lorsque le véhicule se trouve à environ 150 cm de l'obstacle arrière, le dispositif commence à produire une alarme sonore, puis cette dernière s'intensifie au fur et à mesure que le véhicule s'approche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle arrière est inférieure à 40 cm, le dispositif émet une alarme sonore en continu. À ce stade, il est impossible de localiser l'obstacle de manière efficace si vous continuez à reculer avec le véhicule.

Distance réelle (en cm)	< 40	40 ~ 70	70 ~ 100	100 ~ 150	> 150
Fréquence des bips (en Hz)	Bips continus	4	2	1	Arrêt des bips

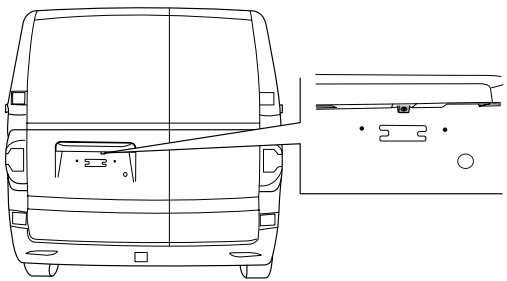


Caméra de stationnement

État de fonctionnement de la caméra d'aide au stationnement :

Une fois le rapport de marche arrière engagé, l'écran du système de divertissement affiche les images de la caméra de stationnement, à savoir l'arrière du véhicule, à titre de référence.

Lorsque d'autres rapports sont sélectionnés, la caméra cesse de fonctionner et l'affichage d'origine est rétabli.



Pneus

LES PNEUS DÉFAILLANTS SONT DANGEREUX !

Ne conduisez PAS votre véhicule si un des pneus présente une usure excessive, s'il est très endommagé ou si sa pression de gonflage est incorrecte.

Ne surchargez PAS le véhicule.

Une pression de gonflage incorrecte ou un ensemble roue et pneu déséquilibré peut sérieusement affecter la stabilité, plus particulièrement si la charge utile ou la vitesse est élevée. Le sous-gonflage augmente également la résistance au roulement, ce qui accélère l'usure du pneu, endommage ce dernier et augmente les risques d'accident.

Avant de prendre la route, vérifiez toujours l'état des pneus. Les causes les plus courantes de défaillance des pneus sont les suivantes :

- Chocs contre les bords de trottoirs ;
- Franchissement de nids-de-poules profonds ;
- Conduite avec des pneus sous-gonflés ou surgonflés.

L'usure irrégulière de la bande de roulement peut être provoquée par une mauvaise géométrie des roues.

Pneus d'hiver

La vitesse du véhicule ne doit pas être supérieure à la vitesse admissible maximale des pneus d'hiver installés. Autrement, les pneus risquent de subir soudainement une perte de pression, un décollage, voire un éclatement, ce qui peut facilement causer des accidents !

Veillez à régler la vitesse en fonction des conditions climatiques, routières et de circulation spécifiques. Ne prenez aucun risque avec les performances antidérapantes des pneus d'hiver et faites attention aux accidents !

Les pneus d'hiver peuvent améliorer la stabilité de la tenue de route ainsi que la performance de freinage du véhicule en cas de conduite dans un environnement à basse température ou sur routes glacées. Il est conseillé d'utiliser des pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à 7 °C.

Lorsqu'un véhicule est conduit dans des conditions routières hivernales, des pneus d'hiver peuvent considérablement améliorer la stabilité de la tenue de route ainsi que les performances de freinage. Les pneus autres que les pneus d'hiver offrent des performances antidérapantes médiocres à températures basses ou sur routes glacées en raison de leur structure (largeur du pneu, composition du caoutchouc, type de dessin, etc.).

Il est recommandé d'utiliser des pneus d'hiver dont les dimensions et l'indice de charge sont identiques à ceux des pneus d'origine. De plus, les quatre roues doivent être équipées de pneus d'hiver.

Lorsque, du fait de l'usure, la profondeur de la sculpture des pneus d'hiver est de 4 mm, les performances antidérapantes diminuent considérablement.

Lorsque la température augmente au-delà de 7 °C, il est recommandé de remplacer les pneus d'hiver pas des pneus normaux.

Chaînes antidérapantes

En cas de conduite du véhicule sur la neige, il est recommandé d'équiper les roues motrices d'une chaîne antidérapante S.

Cette dernière permet d'améliorer l'adhérence en cas de conduite sur route l'hiver. Pour mettre en place les chaînes antidérapantes, n'oubliez pas ce qui suit :

1 Les roues et les pneus ne sont pas tous compatibles avec la chaîne antidérapante. En cas d'installation d'une chaîne antidérapante, seule une taille de pneu approuvée peut être utilisée.

2 Installez une chaîne antidérapante sur les roues motrices. Veuillez suivre les instructions du fabricant des chaînes antidérapantes.

En cas de conduite sur neige, respectez la vitesse maximale autorisée par la chaîne antidérapante. Veuillez suivre les réglementations en vigueur à l'échelle nationale. Retirez la chaîne antidérapante immédiatement si vous circulez sur une route sans neige.

Chargement

Il incombe à chaque conducteur de s'assurer que son véhicule ne présente pas de surcharge.

Remarque : La masse totale admissible maximale est indiquée sur la plaque d'identification du véhicule au niveau de la partie avant inférieure du montant milieu droit. Le présent manuel présente les paramètres de poids du véhicule corrects. Reportez-vous à « Paramètres de poids du véhicule ».

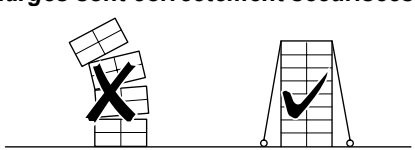
Transport de charge

Les marchandises doivent être placées entre les deux essieux. Elle ne doivent pas se déplacer vers l'aire de chargement de l'essieu avant ni vers celle de l'essieu arrière. Les marchandises plus lourdes doivent être réparties de manière homogène et les marchandises les plus lourdes doivent être placées entre les deux essieux.

Retenue de charge

Sécurisez toutes les charges dans le véhicule afin d'éviter toute blessure corporelle due à leur déplacement.

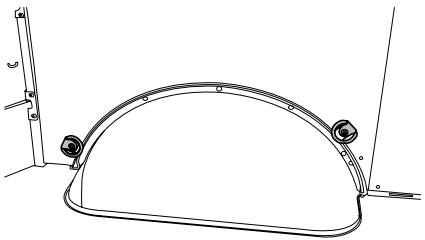
Remarque : Il incombe au conducteur de s'assurer que les charges sont correctement sécurisées.



Dispositifs de retenue de charge

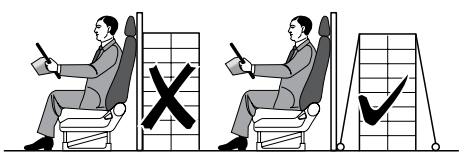
Un anneau d'arrimage est monté sur la paroi latérale du compartiment de rangement à des fins de retenue.

Veuillez l'utiliser avec la sangle. Faites attention à la résistance de la sangle à utiliser. La résistance maximale d'un anneau d'arrimage unique est de 5 000 N.



Cloison

Étant donné que la cloison n'a pas été conçue pour retenir les charges, ces dernières doivent être correctement sécurisées pour éviter tout mouvement.



Dépannage d’urgence

64 Feux de détresse
64 Triangle de signalisation
64 Réparation autonome des pneus
71 Remorquage
72 Démarrage d’appoint
74 Remplacement de fusible
76 Remplacement des ampoules

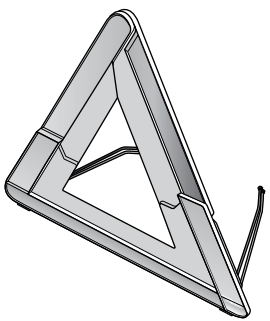
Feux de détresse

Lorsque votre véhicule doit s'arrêter ou ralentir, appuyez sur la commande des feux de détresse ⚠ au centre du tableau de bord pour allumer l'« indicateur de direction (vert) » du groupe d'instruments et faire clignoter tous les clignotants, et ce, afin d'avertir les autres usagers de la route et d'informer la police que vous rencontrez des problèmes.

Triangle de signalisation

Le triangle de signalisation est placé entre le support du siège du conducteur et la cloison du compartiment de rangement.

Si vous devez arrêter le véhicule, placez un triangle de signalisation à une distance d'environ 100 m à l'arrière du véhicule pour avertir les autres véhicules à l'approche.



Réparation autonome des pneus

Précautions

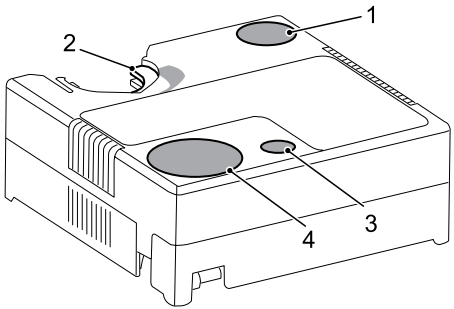
Le principal composant de ce produit scellant pour pneu est le latex naturel. Ne l'ingérez pas. Ne l'inspirez pas et ne l'avalez pas. En cas d'ingestion accidentelle, rendez-vous immédiatement à l'hôpital. Ne vous faites pas vomir. Évitez tout contact oculaire ou cutané, sous peine de souffrir d'une gêne cutanée ou oculaire. En cas de contact accidentel avec la peau, rincez abondamment à l'eau savonneuse. Si le produit scellant pour pneu pénètre accidentellement dans les yeux, rincez immédiatement à l'eau claire. Gardez ce produit hors de portée des enfants. Respectez la Loi sur la sécurité de la circulation routière ainsi que les autres lois et réglementations en vigueur lors de l'utilisation de ce produit.

- Lisez attentivement ces instructions avant d'utiliser le produit.
- Après la réparation du pneu crevé au moyen de ce produit, la vitesse du véhicule doit être maintenue à 80 km/h ou moins.
- Lors de l'utilisation de ce produit pour réparer le pneu crevé, étant donné que ce dernier est toujours légèrement sous pression, du produit scellant risque de fuir du flexible au moment de la connexion avec le pneu. Ce phénomène est normal. Ce produit est constitué de caoutchouc naturel, c'est-à-dire de la même matière première que le pneu. Il ne peut pas endommager le pneu et le moyeu de roue. Il peut être utilisé sur une plage de températures ambiantes allant de -40 °C à 80 °C. Le véhicule doit être contrôlé et réparé dès que possible par l'un de nos Concessionnaires.

Outil de réparation des pneus

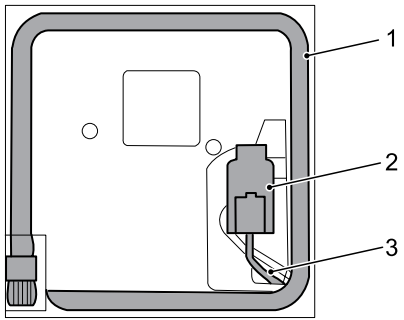
Gonfleur de pneus

Surface supérieure du gonfleur



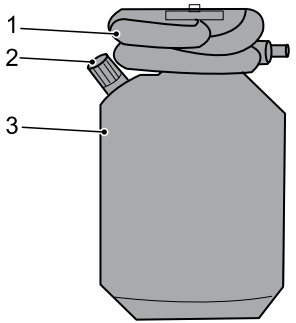
1 Commutateur d’alimentation (noir)
2 Baïonnette pour flacon de produit scellant
3 Commande de soupape de décharge (jaune)
4 Indicateur de pression des pneus

Surface inférieure du gonfleur



1 Tube de gonflage
2 Fiche d’alimentation
3 Cordon d’alimentation

Flacon de produit scellant pour pneus



1 Tube de produit scellant
2 Raccord pour tube de gonflage
3 Corps de flacon

Utilisation

L’outil de réparation pour pneus sert à réparer les pneus crevés, à mesurer la pression des pneus et à gonfler/dégonfler les pneus.

Avant d’utiliser ce produit, veuillez exécuter les préparations suivantes :

1 Stationnez le véhicule dans un lieu sûr.

2 Si une fuite est détectée au niveau d’un pneu pendant la conduite du véhicule, un triangle de signalisation doit être positionné dans un lieu sûr afin d’éviter les accidents.

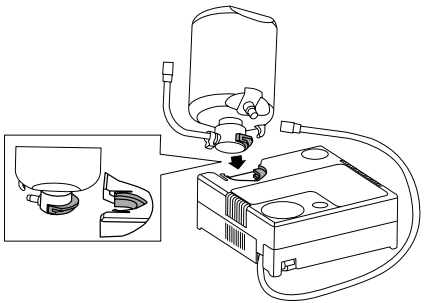
3 Identifiez le pneu crevé ainsi que la cause de la fuite, puis gonflez-le ou réparez-le en suivant les méthodes de gonflage ou de réparation contenues dans ces instructions.

4 Vérifiez que le flacon de produit scellant pour pneus et le gonfleur sont des produits d’origine fournis par notre entreprise. Autrement, ils risquent d’avoir des conséquences négatives, voire dangereuses, comme une fuite d’air et une pulvérisation de produit scellant. Vérifiez que toutes les pièces du produit sont en bon état avant de les utiliser.

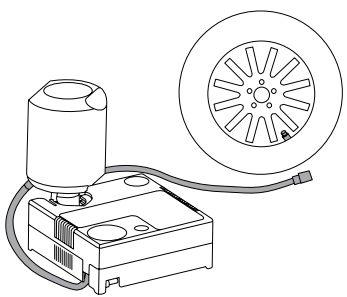
5 Vérifiez que le flacon est rempli de produit scellant pour pneus avant d’utiliser ce produit pour réparer le pneu crevé.

Méthode de réparation d'un pneu

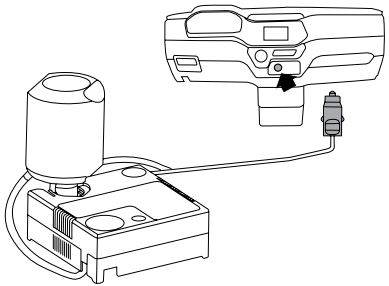
1 Vérifiez que la commande est positionnée sur OFF (ARRÊT). Sortez le tube du flacon de produit scellant, poussez l'orifice du flacon à l'horizontale dans la baïonnette du gonfleur, puis raccordez le tube de gonflage au flacon.



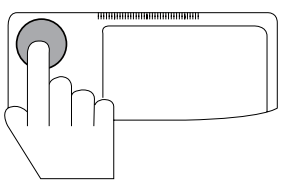
2 Connectez le tube de produit scellant au pneu qui présente une fuite.



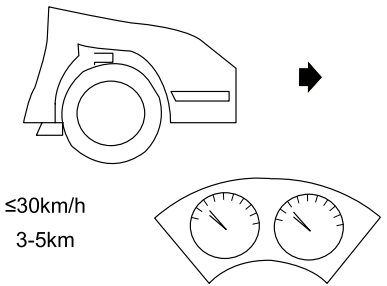
3 Branchez la fiche d'alimentation du gonfleur dans la prise embarquée, et démarrez le véhicule.



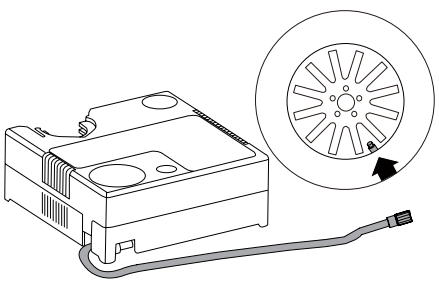
4 Positionnez le commutateur d'alimentation (noir) sur ON (MARCHE) pour injecter le produit scellant dans le pneu. La valeur affichée sur l'indicateur de pression des pneus augmente dans un premier temps, puis chute lentement à la pression du pneu crevé. Lorsque la pression atteint la valeur recommandée (reportez-vous à « Roues et pneus »), positionnez le commutateur d'alimentation sur OFF (ARRÊT), puis retirez le tube de produit scellant, le tube de gonflage et la fiche d'alimentation dans l'ordre.



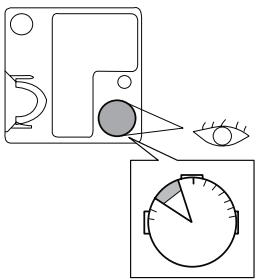
5 Redémarrez le véhicule afin de parcourir 3 ~ 5 km à une vitesse inférieure à 30 km/h.



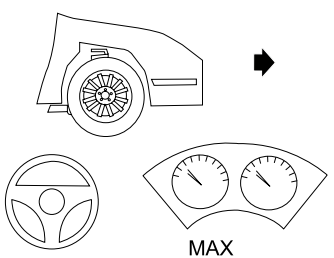
6 Stationnez le véhicule dans un lieu sûr, et reconnectez le tube d’inflation au pneu.



7 Observez la valeur de la pression. En cas de diminution considérable, procédez au gonflage du pneu. Conduisez ensuite 3 ~ 5 km et vérifiez la pression du pneu (si la pression du pneu chute toujours beaucoup, le pneu est gravement endommagé et l’utilisation de ce produit ne suffira pas ; veuillez demander de l’aide).

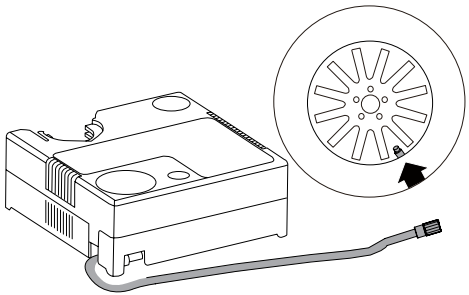


8 Retirez l’autocollant « 80 » du flacon et collez-le sur le volant pour rappeler au conducteur que la vitesse doit être maintenue à 80 km/h environ après l’utilisation du produit.

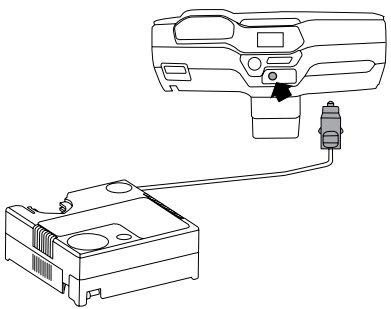


Méthode de détection de pression des pneus

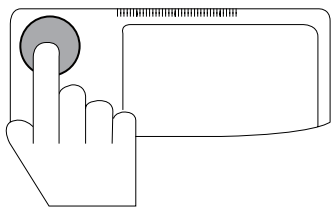
1 Sortez le tube de gonflage et raccordez-le au pneu.



2 Branchez la fiche d’alimentation du gonfleur dans la prise embarquée, et démarrez le véhicule.

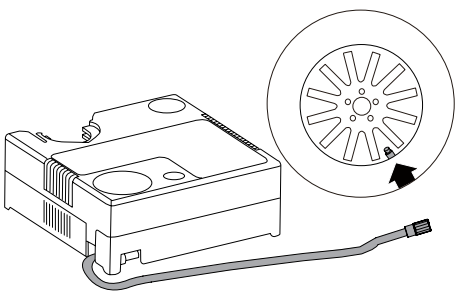


3 Positionnez le commutateur d’alimentation (noir) sur ON (MARCHE) pour gonfler le pneu. Observez l’indicateur de pression des pneus. Lorsque la pression atteint la valeur recommandée (reportez-vous à « Roues et pneus »), positionnez le commutateur d’alimentation sur OFF (ARRÊT), puis retirez le tube de gonflage et débranchez la fiche d’alimentation.

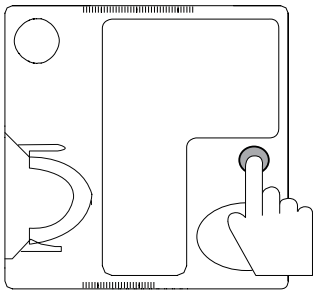


Méthode de réduction de pression des pneus

1 Sortez le tube de gonflage et raccordez-le au pneu.



2 Appuyez sur la commande de soupape de décharge (jaune) et observez l'indicateur de pression des pneus jusqu'à ce que la pression du pneu chute à la valeur désirée.



Remarque : Après l'utilisation de ce produit, rendez-vous dès que possible chez l'un de nos Concessionnaires en vue de la réparation du pneu. Étant donné que le pneu risque de contenir des résidus de produit scellant, pour une réparation professionnelle, il est recommandé de positionner le pneu à l'horizontale, sur un sol de niveau, pour la réduction de la pression. Il est également conseillé de placer un petit bout de tissu au centre de la valve du pneu afin d'éviter la projection d'une petite quantité de produit scellant. Si vous faites accidentellement tomber du produit scellant pour pneus par terre ou sur d'autres objets, essuyez-le tout simplement à l'aide d'un chiffon, puis lavez-le à l'eau claire. Le produit scellant pour pneus, qui se compose de latex naturel, n'engendre aucune corrosion et aucun effet négatif sur le moyeu de roue et le pneu.

Mise en garde
• Utilisez un flacon de ce produit pour réparer un pneu. • Afin d'optimiser l'effet de ce produit, il est conseillé de ne pas retirer les épines du pneu ; cependant, leur retrait ne nuira pas à l'efficacité du produit. • Ne déconnectez pas le tube de produit scellant du pneu directement pendant l'utilisation. Une fois le pneu réparé, positionnez le commutateur d'alimentation sur OFF (ARRÊT), puis retirez le tube du pneu. • Lors de l'utilisation de ce produit, le véhicule doit être démarré pour fournir une alimentation. Par conséquent, il convient d'utiliser le frein auxiliaire (c.-à-d., de serrer le frein à main) à l'avance pour éviter que le véhicule ne se déplace et ne provoque des blessures et des dommages matériels. • Entreposez le produit dans un lieu frais et sec, à distance du feu. Essayez de déplacer le véhicule pour vérifier la qualité du produit scellant pour pneus. • L'utilisation de ce produit sur le pneu n'engendre aucun effet secondaire. • Lors de l'utilisation de ce produit, le tube de gonflage risque d'être chaud en raison de la compression de l'air ; ce phénomène est normal.

Remorquage

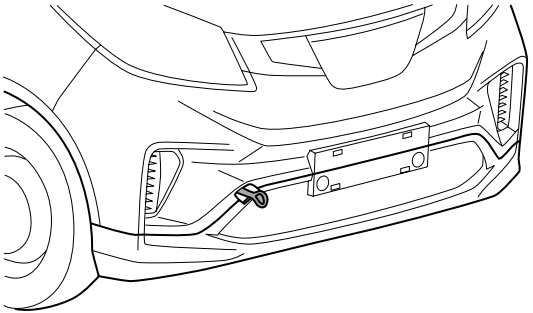
Pendant le remorquage, il convient de respecter la réglementation nationale pertinente.

Avant le remorquage, il convient d'informer le personnel d'intervention que le véhicule à remorquer est un véhicule électrique à batterie. Veuillez lire la carte d'informations de sauvetage embarquée. Retirez la clé avant le remorquage et déconnectez le sectionneur principal du bloc-batterie haute tension pendant toute la durée du remorquage.

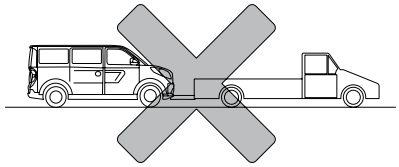
Attelage de remorquage

Si ce véhicule doit être remorqué depuis l'avant, déposez l'obturateur de l'attelage de remorquage du côté droit du pare-chocs avant, puis fixez l'attelage de remorquage avant, du kit de réparation pour pneus fourni, sur le côté droit du pare-chocs avant.

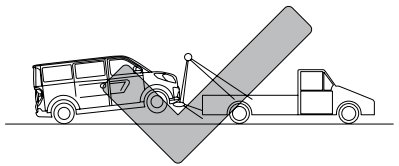
Dévissez l'attelage de remorquage une fois l'opération de remorquage terminée et fixez l'obturateur de l'attelage de remorquage du côté droit du pare-chocs avant.



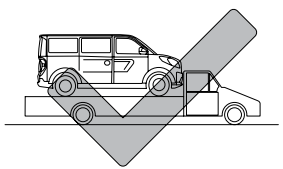
Mise en garde
Ne remorquez pas le véhicule avec les roues avant au sol ou directement à l'aide d'un plateau de remorquage. Lors du chargement du véhicule sur le véhicule de remorquage ou lors du déchargement, avec les roues avant du véhicule au sol, la vitesse ne doit pas être supérieure à 5 km/h. Lorsque le véhicule est remorqué avec les roues avant décollées du sol, la vitesse de remorquage ne doit pas être supérieure à 30 km/h et la distance de remorquage ne doit pas dépasser 50 km. Ce véhicule ne doit pas être utilisé pour remorquer d'autres véhicules. Ne procédez pas au remorquage en marche arrière, sous peine d'endommager le mécanisme du train planétaire de la transmission électrique.



NE remorquez PAS le véhicule avec les roues avant au sol



Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol est autorisé



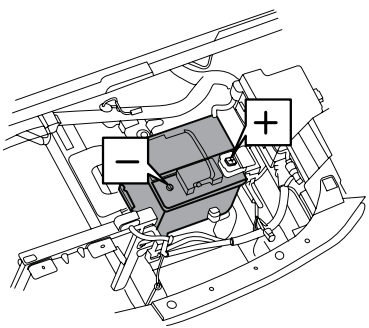
Le remorquage du véhicule avec les roues avant décollées du sol est autorisé

Démarrage d'appoint

Débranchement de la batterie

Portez toujours des gants ainsi que des lunettes de protection lorsque vous intervenez sur une batterie. N'utilisez pas de flamme nue, sous peine de générer des étincelles ou de la fumée au niveau de la batterie. Vous risqueriez d'être sévèrement blessé(e) et d'endommager le véhicule.

Débranchez la batterie, tout d'abord la borne négative (-) de mise à la terre, puis la borne positive (+). Branchez la batterie, installez et fixez le câble positif (+), puis le câble négatif (-). Étalez de la gelée de pétrole sur les bornes.



Mise en garde
Avant de débrancher la batterie, arrêtez toujours le moteur ainsi que tous les appareils électriques. Lors du débranchement, ne laissez jamais la borne entrer en contact avec les parties métalliques de la carrosserie du véhicule. Autrement, un court-circuit risque de provoquer une étincelle électrique. Le système électrique peut être endommagé en cas d'interversion lors du branchement des câbles positif et négatif.

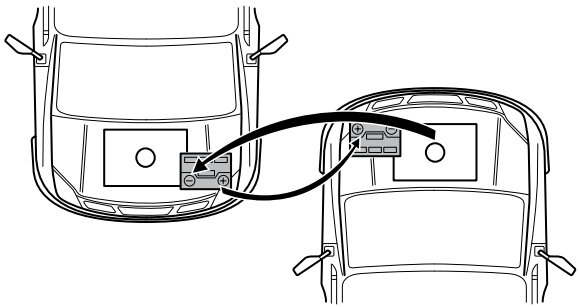
Démarrage d'appoint

Ne tirez pas et ne remorquez pas le véhicule pour le démarrer.

Assurez-vous que la tension nominale des deux batteries est identique (12 V) et que le câble volant est compatible avec la batterie 12 V du véhicule.

Câble volant

- Placez les deux véhicules côte-à-côte.
- Mettez tout l'équipement électrique hors tension.
- Raccordez les bornes positives (+) des deux batteries avec le câble volant rouge.
- Branchez le câble volant noir à la borne négative (-) de la batterie d'alimentation ainsi qu'au point de mise à la terre (pas à la borne négative) de la batterie à charger.
- Vérifiez que tous les raccordements sont corrects.
- Vérifiez que le câble volant n'entre en contact avec aucune des pièces mobiles lors du démarrage du moteur.
- Vérifiez que les freins à main des deux véhicules sont serrés et que le levier de vitesses est en position « N » (Point mort).



Démarrage

Démarrez le véhicule dont la batterie est responsable de l'alimentation et laissez-le tourner plusieurs minutes.

- Démarrez le véhicule dont la batterie doit être alimentée.
- Une fois le véhicule démarré, laissez-le fonctionner pendant deux minutes.

Remarque : Si le démarrage échoue à plusieurs reprises, le véhicule a peut-être besoin d'un entretien.

Débranchement

- Arrêtez le moteur ou le moteur d'entraînement du véhicule responsable de l'alimentation.
- Vérifiez que les bornes du câble n'entrent pas en contact.
- Retirez le câble volant. Pour procéder au retrait, suivez la procédure de branchement dans l'ordre inverse.

Mise en garde
Avant le retrait du câble volant, n'activez aucun équipement électrique du véhicule démarré.

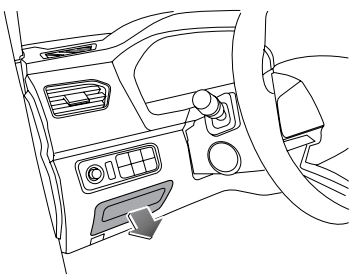
Remplacement de fusible

Les fusibles de ce véhicule se trouvent dans trois boîtes.

Mise en garde
Le déversement de liquide sur des composants électriques à l'intérieur du véhicule peut endommager les composants. Il est donc nécessaire de protéger les composants électriques. La liste des spécifications des fusibles sera mise à jour en permanence en fonction de la configuration du véhicule et de ses équipements techniques. Veuillez vous reporter à l'état actuel de votre véhicule.

Boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur

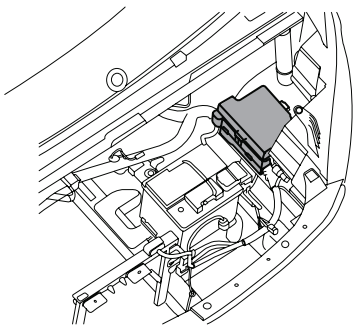
La boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur, se trouve derrière la boîte de rangement inférieure.



Les fusibles de la boîte à fusibles de l'habitacle, côté conducteur, peuvent être identifiés à l'aide des étiquettes au dos du couvercle de la boîte de rangement inférieure.

Boîte à fusibles du compartiment avant

La boîte à fusibles du compartiment avant se trouve à droite de la paroi du compartiment, en bas du capot avant (depuis l'avant du véhicule).

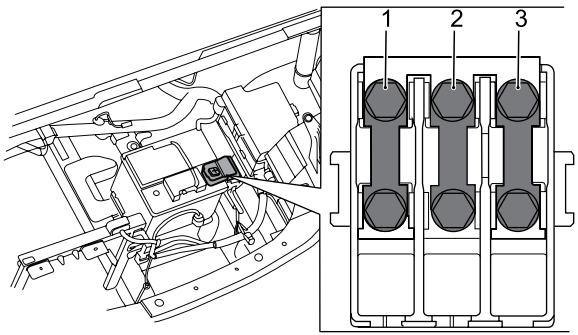


Mise en garde
Avant d'ouvrir le couvercle de la boîte à fusibles, vérifiez que la zone qui l'entoure est sèche et qu'aucun fluide n'y pénètre une fois ouverte, sous peine d'endommagement et de graves conséquences.

Les fusibles sont accessibles tout simplement en déposant le couvercle de la boîte à fusibles du compartiment avant. Les fusibles de la boîte à fusibles du compartiment avant peuvent être identifiés à l'aide des étiquettes au dos du couvercle de la boîte à fusibles.

Boîte à fusibles de batterie

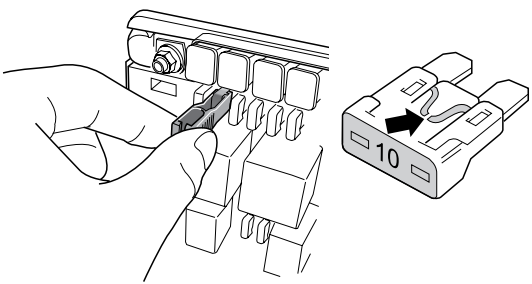
La boîte à fusibles de batterie se trouve sur la borne positive de la batterie.



Remplacement de fusible

Ne remplacez les fusibles que par des fusibles aux spécifications/au courant nominal identique(s). L'installation d'un fusible non conforme aux spécifications endommagera le système électrique et pourrait même provoquer un incendie. Avant d'essayer de remplacer le fusible, le contacteur d'allumage doit être placé sur la position OFF (ARRÊT) et tous les équipements électriques doivent être mis hors tension. Toute modification non autorisée apportée au système électrique affectera sensiblement le système de gestion électronique et provoquera un incendie.

Tirez le fusible vers l'extérieur à l'aide de l'extracteur fourni dans la boîte de fusibles pour le retirer. Le câblage interne du fusible peut être utilisé pour identifier un fusible grillé (voir la flèche).



Mise en garde
Des modifications non autorisées apportées au système électrique entraînent l'annulation de la garantie.

Remplacement des ampoules

Avant de remplacer une ampoule, coupez le contact et placez la commande des phares sur OFF (ARRÊT) afin d'éviter tout court-circuit.

Lors de la dépose ou de la pose des ampoules, ne touchez jamais l'ampoule avec les mains. En cas de contact, nettoyez les traces de doigts sur l'ampoule avec un chiffon ou de l'alcool.

Mise en garde
Remplacez les ampoules par une ampoule de la même catégorie et dont les spécifications sont identiques à celle d'origine.

Entretien et service

78 Entretien périodique
78 Compartiment avant
79 Capot du compartiment avant
80 Liquide de refroidissement
80 Liquide de frein
81 Batterie
85 Bloc-batterie haute tension
87 Pneus

Entretien périodique

Un entretien régulier est la clé non seulement pour réaliser des économies, mais également pour garantir la sécurité et la fiabilité de votre véhicule. N'oubliez pas qu'il vous incombe, en tant que propriétaire/utilisateur, de garantir la sécurité de votre véhicule ainsi que de le conserver en bon état de marche.

L'entretien nécessaire ainsi que les intervalles à respecter ont été déterminés afin de garantir l'entretien correct de votre véhicule. L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.

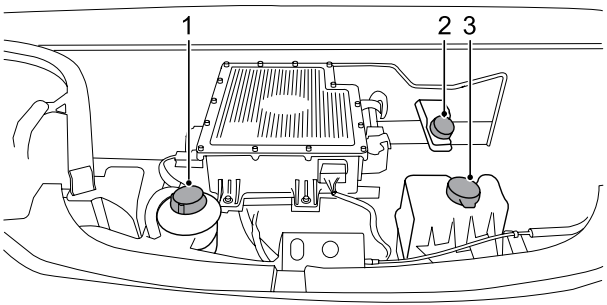
Il est dans votre plus grand intérêt d'entretenir régulièrement votre véhicule, conformément aux réglementations.

Nous vous recommandons de confier l'entretien de votre véhicule à l'un de nos Concessionnaires étant donné qu'ils disposent d'un personnel qualifié, des installations requises et qu'ils sont en mesure d'offrir le service unique planifié, pour une fiabilité optimale.

Utilisation dans des conditions difficiles

Pour les véhicules souvent utilisés dans des conditions difficiles, il est recommandé de raccourcir les intervalles d'entretien. L'entretien régulier du véhicule doit être confié à l'un de nos Concessionnaires, conformément au Manuel de garantie et d'entretien.

Compartiment avant

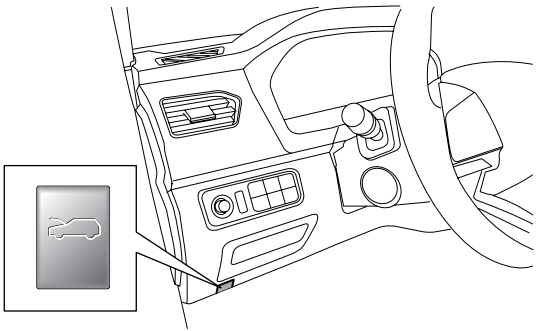


1 Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
2 Réservoir de liquide de frein
3 Réservoir de liquide lave-glace

Capot du compartiment avant

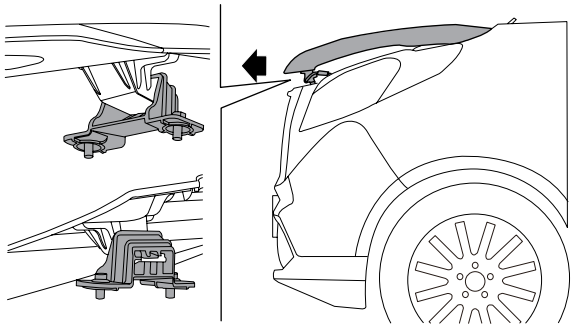
Ouverture du capot du compartiment avant

1 Tirez la commande d'ouverture du capot en dessous de la protection inférieure côté conducteur pour ouvrir le capot.

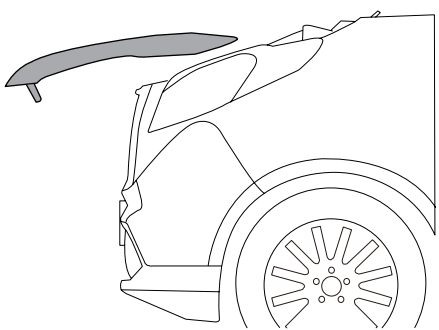


2 Soulevez le levier de verrouillage du capot du compartiment avant pour le déverrouiller.

3 Après le déverrouillage, soulevez légèrement le capot du compartiment avant (environ 10 cm). Ne levez pas trop le capot du compartiment avant, sous peine de casser la goupille du panneau intérieur du capot du compartiment avant. Tenez le bord du capot du compartiment avant et tirez-le vers l'avant pour désengager la goupille du panneau intérieur du capot du compartiment avant de la charnière (petite boucle), puis déposez le capot du compartiment avant.



4 Posez le capot du compartiment avant déposé à plat de manière à protéger sa surface. N'utilisez jamais le coin du capot du compartiment avant pour soutenir ce dernier, sous peine d'endommager la peinture.

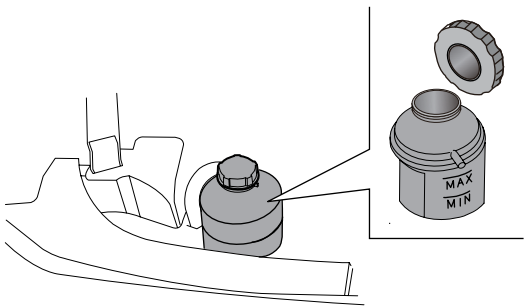


Liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement est nocif s'il est ingéré. Évitez tout contact oculaire ou cutané avec de l'antigel. En cas de contact, rincez immédiatement et abondamment à l'eau.

Veuillez utiliser du liquide de refroidissement dont les spécifications sont correctes. Ne conduisez jamais le véhicule si les spécifications du liquide de refroidissement utilisé ne sont pas correctes. Pour en savoir plus sur les spécifications du liquide de refroidissement, reportez-vous à « Liquides et huiles recommandés ».

Le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli à intervalles donnés avec la quantité appropriée de liquide de refroidissement.



Liquide de frein

Si le niveau du liquide de frein chute de manière considérable, contactez l'un de nos Concessionnaires dès que possible.

N'utilisez que du liquide de frein conforme aux spécifications. L'utilisation de liquides usagés ou non conformes aux spécifications peut engendrer une perte de performances de freinage.

La propreté du liquide de frein est essentielle. Toute pénétration de saleté dans le circuit peut nuire aux performances de freinage.

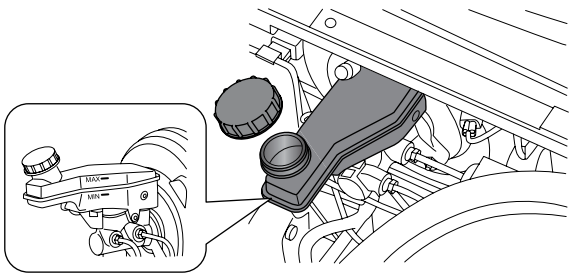
Évitez tout contact cutané ou oculaire avec le liquide de frein dans la mesure du possible. Cependant, en cas de contact, rincez immédiatement à grande eau. Gardez le liquide de frein à distance des enfants.

Mise en garde
• Effectuez l'appoint en liquide de frein du maître-cylindre de frein uniquement avec du liquide de frein conforme aux spécifications DOT4. N'utilisez aucun autre type de liquide de frein. • Le liquide de frein risque d'endommager la peinture. En cas de contact, nettoyez immédiatement et rincez à l'eau.

Inspection et appoint

Vérifiez toujours le niveau du liquide de frein en veillant à ce que le véhicule se trouve sur un sol de niveau et que le système de freinage soit refroidi. Le niveau du liquide de frein est visible sur

le réservoir. Le niveau normal doit être compris entre les repères « MAX » et « MIN ». Si le niveau chute au repère « MIN », nettoyez le pourtour du bouchon du réservoir, puis tournez le bouchon dans le sens antihoraire pour le retirer. Faites l'appoint avec du liquide de frein neuf, conforme aux spécifications, jusqu'à atteindre un niveau compris entre les repères « MAX » et « MIN », puis installez le bouchon du réservoir.



Si le niveau chute en dessous du repère « MIN », le « témoin d'avertissement du système de freinage (rouge) » du groupe d'instruments s'allume. Cela indique une défaillance du circuit de freinage à inspecter immédiatement. Si vous êtes au volant, immobilisez IMMÉDIATEMENT le véhicule. Il vous incombe de contacter dès que possible l'un de nos Concessionnaires à des fins d'entretien. Ne conduisez PAS le véhicule.

Éliminez toujours le liquide de frein usagé dans le respect de l'environnement.

Batterie

Avertissement relatif à la batterie :

Portez des lunettes de protection !

L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection !

Les feux nus, les étincelles, les lumières dures et le tabagisme sont formellement interdits !

Un mélange de gaz explosifs peut être obtenu pendant la recharge de la batterie !

Veillez à tenir les enfants hors de portée de l'acide et de la batterie !

En cas d'intervention sur la batterie et sur n'importe quel appareil électrique du véhicule, des risques de blessure, de corrosion, d'accident et d'incendie peuvent être encourus ! N'oubliez pas de porter des lunettes de protection. Évitez tout contact entre une particule d'acide ou de plomb et vos yeux, votre peau ou vos vêtements.

L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection. Ne retournez pas la batterie, sous peine de faire couler l'acide par l'évacuation.

En cas de contact oculaire avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin. Si de l'acide se déverse sur votre peau ou vos vêtements, neutralisez-le immédiatement avec du savon liquide épais, puis rincez abondamment à l'eau. En cas d'ingestion accidentelle d'acide, consultez un médecin immédiatement.

L'acide présent dans la batterie est fortement corrosif. Veillez à porter des gants et des lunettes de protection. Ne retournez pas la batterie, sous peine de faire couler l'acide par l'évacuation. En cas de contact oculaire avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin. Si de l'acide se déverse sur votre peau ou vos vêtements, neutralisez-le immédiatement avec du savon liquide épais, puis rincez abondamment à l'eau. En cas d'ingestion accidentelle d'acide, consultez un médecin immédiatement.

Les feux nus, les étincelles, les lumières dures et le tabagisme sont formellement interdits. Lors d'une intervention sur les câbles et les appareils électriques et de l'élimination des charges électrostatiques, évitez de générer des étincelles. Les électrodes de la batterie ne peuvent JAMAIS être en court-circuit. Autrement, elles risquent de provoquer des blessures corporelles en raison de la présence d'étincelles fortement chargées en énergie.

Un mélange de gaz explosifs peut être obtenu pendant la recharge de la batterie. L'évacuation des gaz de la batterie ne doit en aucun cas être entravée.

Pendant la recharge, la batterie doit se trouver dans un endroit bien ventilé.

Veillez à tenir les enfants hors de portée de l'acide et de la batterie.

Avant d'intervenir sur un équipement électrique, veuillez mettre le contacteur d'allumage sur OFF (ARRÊT) et tous les équipements électriques hors tension. Retirez le câble négatif de la batterie. Lors du remplacement des ampoules, seuls les feux doivent être éteints.

Prêtez attention aux polarités de la source d'alimentation. Avant de mettre en marche, il convient de vérifier que les polarités correspondent.

La durée de chaque mise en marche ne doit pas être inférieure à 5 secondes. Essayez d'éviter de passer du mode marche au mode arrêt trop fréquemment.

Lors de la dépose de la batterie, veuillez retirer le câble négatif avant le câble positif.

Avant de remettre la batterie en marche, tous les équipements électriques doivent être mis hors tension. Branchez le câble positif avant le câble négatif. Ne branchez jamais les câbles de manière incorrecte, sous peine de déclencher un incendie !

La dépose et la pose non autorisées de la batterie sont formellement interdites. Dans certains cas, ces opérations peuvent endommager gravement la batterie ainsi que la boîte à fusibles. Veuillez contacter l'un de nos Concessionnaires.

Ne débranchez pas la batterie lorsque le contacteur d'allumage est sur « ON » (MARCHE). Autrement, les équipements électriques (composants électriques) risquent d'être endommagés.

Afin d'éviter l'exposition du boîtier de la batterie aux rayons ultraviolets, n'exposez pas la batterie aux rayons du soleil.

Recharge de la batterie à l'aide d'un équipement monté au sol

Ne rechargez pas une batterie gelée, sous peine d'explosion ! Même si la batterie est dégelée, de l'acide peut se déverser et donner lieu à de la corrosion. Une batterie gelée doit être remplacée.

Tournez le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et arrêtez tous les équipements électriques avant la recharge.

Si le véhicule a été stocké pendant une période prolongée et qu'il ne peut pas être démarré en raison d'un manque d'électricité (tension générale à la borne ≤12 V), la batterie doit être déposée du véhicule et rechargée à l'aide d'un équipement monté au sol (suivez les instructions fournies par le fabricant de l'équipement de recharge).

Pendant la recharge basse intensité (par ex., à l'aide d'un petit appareil de recharge), il n'est pas nécessaire de retirer les câbles de raccordement de la batterie. Cependant, veuillez lire les instructions du fabricant de l'appareil de recharge.

Avant une recharge rapide (c'est-à-dire lors d'une recharge haute intensité), les deux câbles doivent être retirés.

Remarque : Avant d'intervenir sur la batterie, veuillez prêter attention aux avertissements qui figurent sur cette dernière. Pendant la recharge, l'appareil de recharge ne peut être raccordé qu'une fois que les pinces des bornes de l'appareil de recharge sont connectées aux électrodes de la batterie. Une fois la recharge terminée, commencez

par mettre l'appareil de recharge hors tension, retirez le câble d'alimentation, puis déposez les pinces des bornes de l'appareil de recharge de la batterie.

Mise en garde
• Tenez les enfants à distance de la batterie, de l'acide et de l'appareil de recharge. • La batterie ne peut être rechargée que dans un endroit bien ventilé. Le tabagisme est strictement interdit. Veillez à tenir le véhicule à distance des feux nus et des étincelles, car un mélange de gaz explosifs risque d'être généré pendant la recharge de la batterie. • Protégez-vous les yeux et le visage. Ne restez jamais trop près de la batterie. • En cas de contact oculaire ou cutané avec l'acide, rincez immédiatement à l'eau propre pendant plusieurs minutes avant de consulter un médecin. • La recharge rapide de la batterie comporte des risques. Elle doit être menée à bien par l'un de nos Concessionnaires qui dispose de l'appareil et des compétences de recharge spéciaux requis. • Une batterie gelée ou dégelée doit être remplacée, car des fissures peuvent être constatées sur le boîtier gelé. L'acide risque de fuir et d'endommager le véhicule.

Dépose de la batterie

Tournez le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et mettez tous les équipements électriques hors tension avant de déposer la batterie.

Pour déposer la batterie, retirez dans un premier temps le câble négatif, puis le câble positif. Retirez ensuite le boulon du support de fixation de la batterie pour déposer cette dernière.

Remplacement de la batterie

La batterie installée sur votre véhicule est conçue pour l'emplacement de fixation correspondant. Pour remplacer la batterie, veillez à utiliser une batterie neuve à tension (12 V), structure et niveau de sécurité identiques. La résistance et la capacité de la batterie de remplacement doivent être identiques à celles de la batterie d'origine. Notre Concessionnaire peut vous proposer des batteries d'origine.

Lors du remplacement de la batterie, veillez à ce que le contacteur d'allumage soit sur la position « OFF » (ARRÊT) et à ce que tous les équipements électriques soient hors tension.

En ce qui concerne la mise au rebut de la batterie usagée, nous conseillons de confier le remplacement de la batterie à l'un de nos Concessionnaires. De plus, la batterie ne doit en aucun cas être traitée comme un déchet ménager car elle contient de l'acide sulfurique et du plomb.

Installation de la batterie

Avant d'installer la batterie, veuillez placer le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) et mettre tous les équipements électriques hors tension.

Mettez la batterie en place et fixez-la avec le support de batterie.

Lors du branchement de la batterie, veuillez fixer le câble positif avant le câble négatif.

Mise en garde
Pour éviter que la batterie ne se décharge, veuillez placer le contacteur d'allumage sur la position « OFF » (ARRÊT) lorsque vous quittez le véhicule.

Bloc-batterie haute tension

Instructions et restrictions

Selon les caractéristiques de la batterie au lithium-ion, le véhicule doit être chargé et déchargé tous les 30 jours en période d'entreposage. En effet, un stationnement prolongé peut facilement l'endommager et donc nuire au fonctionnement de l'ensemble du véhicule. Si vous manquez à cette obligation, la batterie d'alimentation risque d'être perdue ou endommagée, ce qui peut vous empêcher de profiter pleinement de la garantie gratuite !

Un véhicule électrique à batterie est différent d'un véhicule traditionnel. Son utilisation, son entreposage et son entretien sont particuliers. Il convient donc de tenir compte des mises en garde.

1 Le véhicule ne peut pas être stationné plus de huit heures dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C.
Le véhicule ne peut pas être stationné plus de 20 heures dans un lieu où la température est inférieure à -30 °C.
Le véhicule ne doit pas être stationné plus de 15 jours dans un endroit où la température est supérieure à 45 °C.
Le non-respect des limites relatives à l'environnement d'entreposage du véhicule risque de nuire directement aux performances du véhicule ainsi qu'à la durée de vie du bloc-batterie haute tension.
Le véhicule ne peut pas être stationné dans des endroits où la température est élevée.

2 Pour prolonger la durée de vie du bloc-batterie haute tension, il est recommandé d'opter pour la recharge lente. La recharge rapide est principalement utilisée en cas d'urgence et de conduite longue distance.

3 Régler la climatisation sur le mode de chauffage réduit considérablement l'autonomie du véhicule. Régler la climatisation sur le mode de refroidissement réduit légèrement l'autonomie du véhicule. Une décharge complète réduit la durée de vie de la batterie. Une décharge partielle, quant à elle, prolonge la durée de vie de la batterie. Les températures faibles réduisent considérablement l'autonomie du véhicule. En revanche, les températures élevées n'ont aucune incidence sur l'autonomie du véhicule. La recharge rapide n'a aucun effet sur l'autonomie du véhicule.

4 Le véhicule doit être maintenu sec et ne peut pas être placé dans un environnement humide, comme une place de parking avec des flaques d'eau, pendant une période prolongée. Si le véhicule est immergé dans l'eau ou patauge dans l'eau, il doit être déplacé à un endroit sec.

5 S'il est prévu que le véhicule ne sera pas utilisé pendant une période prolongée (plus de trois mois), assurez-vous que le niveau de charge du bloc-batterie haute tension est d'environ 50 %. Le véhicule ne peut pas être stationné plus de 7 jours si le niveau de charge du bloc-batterie haute tension est inférieur à 20 %.

6 Ne démontez pas le bloc-batterie haute tension et les composants connexes à des fins de réparation sans approbation préalable. Autrement, notre Concessionnaire ne pourra pas satisfaire aux conditions de la garantie.

7 Il est recommandé d'utiliser le véhicule au moins une fois par mois. Il est également recommandé de procéder à une charge lente du véhicule de plus de 10 h chaque mois pour prolonger la durée de vie du bloc-batterie haute tension.

8 Le bloc-batterie haute tension subit facilement des dommages en cas de frottement et de collision du châssis. Par conséquent, il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires en temps opportun si le véhicule est conduit sur une chaussée accidentée afin de vérifier si le bloc-batterie haute tension présente une déformation et si son enveloppe est fissurée.

9 Si le véhicule subit une collision et un frottement pendant son utilisation, il doit être contrôlé par l'un de nos Concessionnaires en temps opportun afin de vérifier si le bloc-batterie haute tension présente une déformation et si son enveloppe est fissurée. En cas d'accident grave, une fois l'accident géré, il vous incombe de contacter l'un de nos Concessionnaires pour lui confier le véhicule à des fins de contrôle.

10 Après un accident grave, le personnel présent dans le véhicule doit le quitter dès que possible et contacter immédiatement l'un de nos Concessionnaires à des fins d'enlèvement.

11 Si la carrosserie du véhicule doit être réparée ou peinte en raison des dommages subis lors d'un accident, vous devez contacter l'un de nos Concessionnaires pour éviter d'endommager manuellement le bloc-batterie haute tension et de déclarer un incendie. L'intervention pertinente peut ensuite être menée à bien après le démontage du bloc-batterie haute tension.

12 Veuillez complètement recharger la batterie avant la première utilisation du véhicule.

Pneus

⚠ LES PNEUS DÉFAILLANTS SONT DANGEREUX ! Ne conduisez PAS votre véhicule si un des pneus présente une usure excessive, s'il est très endommagé ou si sa pression de gonflage est incorrecte.

Inspectez fréquemment les pneus et les flancs afin de déceler tout signe de déformation (bosses), de coupure ou d'usure. Les pierres et autres objets tranchants doivent être retirés à l'aide d'un outil émoussé adapté. S'ils ne sont pas retirés, ils risquent de s'enfoncer dans le pneu.

Pression des pneus

⚠ Conduire avec des pneus mal gonflés peut nuire à la stabilité du véhicule, augmenter la résistance au roulement, engendrer une usure rapide des pneus et occasionner d'éventuels dommages permanents à la carcasse des pneus.

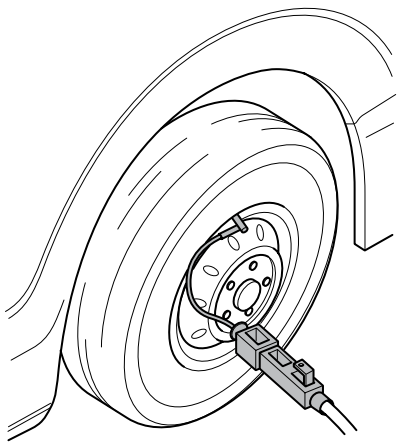
Gardez bien à l'esprit les réglementations sur l'usure des pneus et la pression de gonflage. Il incombe au conducteur de s'assurer que les pneus sont conformes aux exigences en vigueur.

Vérifiez la pression des pneus de façon hebdomadaire et, si nécessaire, ajustez-la conformément aux exigences relatives à la pression qui figurent sur le cadre de la porte côté conducteur. Le présent Manuel indique la pression de gonflage correcte lorsque les pneus sont froids. Veuillez vous reporter à « Roues et pneus ».

La pression doit être vérifiée à l'aide d'un manomètre pour pneu précis lorsque le pneu est froid au lieu de diminuer la valeur lorsque le pneu est chaud, car la pression est supérieure à la normale en raison de la température. Remettez toujours en place les capuchons de valves afin d'éviter toute pénétration de saleté dans le mécanisme de la valve.

Une perte de pression naturelle a lieu au fil du temps. Cependant, toute perte de pression inhabituelle doit faire l'objet de recherches et d'une rectification.

Remarque : La pression spécifiée concerne les pneus froids ; la pression des pneus chauds sera supérieure.

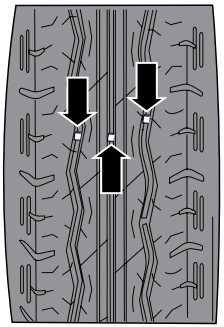


Indicateur d’usure

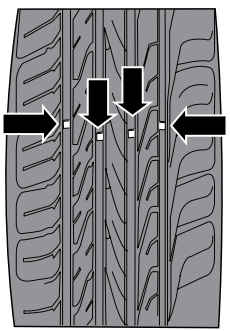
La bande de roulement des pneus d’origine comporte un indicateur d’usure. Lorsque le pneu est usé et qu’il reste 1,6 mm sur la bande de roulement, l’indicateur d’usure apparaît sur toute la largeur du dessin de bande de roulement.

Un pneu doit être remplacé immédiatement si une partie de l’indicateur d’usure devient visible. Cependant, notez bien qu’une réduction de la sécurité et des performances du pneu est constatée avant d’atteindre la limite légale. Des pneus très usés augmentent par exemple les risques d’aquaplaning.

Type 1



Type 2



Paramètres techniques généraux

90 Principaux paramètres de dimensions du véhicule
91 Paramètres de poids du véhicule
92 Paramètres de performances dynamiques
93 Principaux paramètres du moteur d'entraînement
94 Paramètres techniques du châssis
95 Liquides recommandés
96 Roues et pneus
97 Paramètres de géométrie des roues

Principaux paramètres de dimensions du véhicule

Modèle	Série EV30 de véhicules électriques à batterie	Série EV30L de véhicules électriques à batterie
Type de conduite	Moteur à l'avant, traction avant	Moteur à l'avant, traction avant
Longueur (mm)	4 555	5 145
Largeur (mm)	1 780	1 780
Hauteur (mm)	1 895	1 900
Empattement (mm)	2 910	3 285
Suspension avant/arrière (mm)	780/865	780/1 080
Voie avant (mm)	1 548	1 548
Voie arrière (mm)	1 553	1 553
Diamètre de braquage minimal (m)	11,7	13,1

Paramètres de poids du véhicule

Modèle	Série EV30 de véhicules électriques à batterie	Série EV30L de véhicules électriques à batterie
Poids nominal brut du véhicule (kg)	2 310 2 460	2 550 2 630
Poids à vide (kg)	1 445 1 555	1 530 1 640
Charge d'essieu (charge d'essieu avant/arrière au poids nominal brut du véhicule) [kg]	1 050/1 260 1 080/1 380	1 120/1 430 1 170/1 460
Nombre de places	2	2

Paramètres de performances dynamiques

Élément		Paramètre
Vitesse max. (km/h)	Vitesse max.	120
Vitesse max. en marche arrière (km/h)		30
Aptitude en pente (%)	Aptitude en pente max.	30 (modèle à empattement court) 25 (modèle à empattement long)
Aptitude en accélération (seconde)	Temps d'accélération de 0 à 50 km/h	5,0 (modèle à empattement court et bloc-batterie haute tension de 35 kWh) 5,2 (modèle à empattement court et bloc-batterie haute tension de 52,5 kWh) 5,5 (modèle à empattement long et bloc-batterie haute tension de 35 kWh) 5,5 (modèle à empattement long et bloc-batterie haute tension de 52,5 kWh)
Autonomie (km)	Condition NEDC	225 (modèle à empattement court et bloc-batterie haute tension de 35 kWh) 290 (modèle à empattement court et bloc-batterie haute tension de 52,5 kWh) 195 (modèle à empattement long et bloc-batterie haute tension de 35 kWh) 260 (modèle à empattement long et bloc-batterie haute tension de 52,5 kWh)

Principaux paramètres du moteur d'entraînement

Modèle	TZ204XS85K05
Type	Moteur synchrone à aimants permanents
Vitesse nominale (tr/min)	3 000
Vitesse de pointe (tr/min)	5 000
Puissance nominale (kW)	35
Puissance de pointe (kW)	90
Couple nominal (Nm)	112
Couple max. (Nm)	255

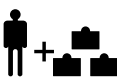
Paramètres techniques du châssis

Élément	Paramètre
Suspension avant	Suspension indépendante McPherson
Suspension arrière	Suspension arrière non indépendante à ressorts à lames
Exigences relatives à l'équilibre dynamique de la roue en acier	Le déséquilibre dynamique résiduel des deux côtés de la roue en acier doit être inférieur à 10 g (principal pneu)
Absence de bruit sur la course de la pédale de frein	sur 10 mm
Plage d'application raisonnable du couple de frottement de frein	Au moins 2 mm restants avant que le matériau d'usure n'atteigne la limite d'usure

Liquides recommandés

Élément	Spécifications	Contenance
Liquide de refroidissement (transmission électrique) (L)	D-35 (-35 °C)	4,5
Liquide de frein (L)	Laike 901-4 DOT 4	0,66
Liquide lave-glace (L)	Liquide lave-glace à point de congélation inférieur universel	2
Frigorigène pour climatisation (g)	R1234yf	480
Liquide de lubrification du réducteur (L)	Lopal ATF 330	0,85±0,05

Roues et pneus

Élément			Paramètre	
Spécifications de jante			5.5Jx15	
Spécifications des pneus			185/65R15 92H	185/65R15C 97/95S
Pression des pneus (à froid)	Roue avant		280 kPa/2,8 bar/41 lb/po²	375 kPa/3,75 bar/54 lb/po²
			280 kPa/2,8 bar/41 lb/po²	375 kPa/3,75 bar/54 lb/po²
	Roue arrière		310 kPa/3,1 bar/45 lb/po²	375 kPa/3,75 bar/54 lb/po²
			310 kPa/3,1 bar/45 lb/po²	375 kPa/3,75 bar/54 lb/po²

Paramètres de géométrie des roues

Élément	Paramètre
Pincement de roue avant	0°±0,09° Différence entre la gauche et la droite ≤ 0,1°
Carrossage de roue avant	-0,333° ± 0,5° Différence entre la gauche et la droite ≤ 0,5°
Angle d'inclinaison du pivot de fusée de roue avant	12,251° ± 0,5° Différence entre la gauche et la droite ≤ 0,5°
Angle de chasse du pivot de fusée de roue avant	4,15° ± 0,75° Différence entre la gauche et la droite ≤ 0,5°
Angle de poussée de la roue arrière	0° ± 0,25°
Pincement de roue arrière	0° ± 0,42°
Carrossage de roue arrière	0° ± 0,5°